LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N°13.730 — TRENTE-NEUVIÈME ANNEE — MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr — Chronique Locale : 10 fr.
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

LA GUERRE

Les Allemands reculent sur tout le front

La Mort attend...

On annonce une fois de plus que l'état de santé de l'empereur François-Joseph inspire les plus vives inquiétudes à son entourage : le souverain austro-hongrois aurait été frappé d'une attaque de paralysie « à la suite de laquelle il serait privé de tout sentiment et aurait perdu toute connaissance ».

Nous ignorons ce qu'il faut croire de cette nouvelle.

François-Joseph est-il responsable de la guerre infâme qu'il a, de complicité avec Guillaume II, déchaînée sur l'Europe, ou bien n'est-il plus qu'un moribond privé de toute conscience et de toute raison, une misérable loque effondrée en quelque obscur réduit de son palais impérial ?

C'est ce qu'il est impossible de savoir au juste, car Vienne ne divulgue pas le secret.

De toute façon, il semble bien que la Mort rôde autour de ce palais et qu'elle guette sa proie. L'ombre du sépulcre est sur le front de ce souverain qui n'ose plus se montrer et que, malade ou non, on peut déjà considérer comme un souverain déchu. Et qui sait si, voyant en effet la tombe s'ouvrir sur ses pas, lui-même n'aspire pas à y descendre pour y enfouir le remords de son crime ?

La destinée a prolongé trop longtemps pour François-Joseph une existence qui, après s'être pendant plus d'un demi-siècle traînée dans les chagrins et dans les deuils, finit par s'échouer dans un horrible cauchemar de ruines et de sang.

A propos du mal qui aurait frappé l'empereur et qui ne tarderait pas à l'abattre, on évoque les lugubres souvenirs du drame de Meyerling, mais qu'est-ce que le drame de Meyerling et que sont tous les autres drames dont a souffert l'âme de François-Joseph, à côté des horreurs d'aujourd'hui ?

Qui sait si ce n'est pas le poids de toutes ces horreurs qui l'écrase à cette heure ?

Qui sait si ce n'est pas tout ce sang versé qui l'étouffe ?

Mais le vieux souverain ne s'en trouve pas moins contraint de continuer à jouer son rôle, et on lui faisait adresser ces jours-ci de chaleureuses félicitations à l'empereur d'Allemagne. Car François-Joseph est condamné à être jusqu'à son dernier souffle le suivant docile, le serviteur humilié, l'esclave de Guillaume II. Et nous ne savons pas dans l'histoire de spectacle plus lamentable que celui de l'orgueilleux kaiser traînant derrière lui, comme à la chaîne, ce vieillard de 84 ans et l'obligeant à déshonorer sa vieillesse...

En vérité, la mort peut frapper au palais où le misérable agonise : elle y entrera en libératrice.

CAMILLE FERDY.

Vers le Sud-Est

La vue du formidable camp retranché de Paris ne dit rien qui vaille aux troupes allemandes. Elles préfèrent contourner, au moins pour l'instant, ce bloc embastionné. Elles se dirigent vers le Sud-Est.

Il ne faudrait pas trop prendre, à la lettre, cette expression géographique. Pour les Teutons qui ont évacué la région de Compiègne-Senlis, le Sud-Est doit être figuré par les départements de Seine-et-Marne ou bien par une partie de celui de l'Aisne. Ce serait donc la soudure avec les corps d'armée venus par les Ardennes que semblerait chercher l'armée allemande qui s'avançait vers Paris.

En admettant que ce plan réussisse, les forces réunies des Germains formeraient une boucle partant de Maubeuge pour aboutir à Longwy.

Nos ennemis se rendent fort bien compte que toute coupure sérieuse de leurs divisions équivaudrait à leur destruction complète avec une retraite opérée par la Belgique. Par Longwy, au contraire, ils peuvent pénétrer dans le duché de Luxembourg qu'ils possèdent depuis la violation de ce territoire.

On ne s'explique pas autrement la jonction que paraissent vouloir effectuer les armées allemandes. Dans cette boucle se trouveraient diverses places fortes ainsi que des camps retranchés absolument intacts. Ce sont des positions autrement puissantes que celles de Maubeuge ou de Longwy.

Les Allemands ne sauraient caresser l'illusion de les enlever de vive force. Il faudra faire leur siège en règle. Or, les armées anglo-françaises évoluent en dehors du mouvement enveloppant dessiné par les corps fortement éprouvés de Guillaume II. Elles les affaibliront chaque jour davantage, en sachant profiter de la nature des terrains.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour se rendre compte de la situation des troupes allemandes. Celles qui ont envahi la France par la trouée de Charleroi ont leur base de ravitaillement à Cologne. Celles qui sont venues par Mézières reçoivent leurs munitions de Trèves. Cela constitue des lignes de communication très étendues, forcément faibles sur plusieurs points.

Ce sont ces points faibles que recherchent, sans aucun doute, une partie des forces anglo-françaises. Qu'elles atteignent leur but, c'est-à-dire qu'elles fassent une coupure profonde dans un morceau de la boucle, c'est la déroute allemande à bref délai.

Cette coupure peut être également tentée par les Belges dont les armées se renforcent à Anvers. La Belgique n'est plus occupée puissamment depuis le départ des cinq corps d'armée envoyés en Allemagne pour essayer d'arrêter la marche triomphante des Russes. C'est pourquoi nos ennemis désirent s'assurer la route du Luxembourg, car Trèves est beaucoup plus près que Cologne.

Il n'y a donc pas de crainte à concevoir. Il faut savoir commander à ses nerfs, conserver le sang-froid indispensable à tout Français à l'heure actuelle. Ceux qui ont vu 1870 ne s'émeuvent pas, car ils ont la conviction profonde que l'Allemagne sera vaincue. Il importe de se reporter toujours à cette date pour établir des termes de comparaison.

Après Sedan, après Metz, après l'entrée des troupes du général Bourbaki en Suisse, il ne restait pas vingt mille hommes de l'armée active. Pourtant ces vingt mille hommes, avec le concours des mobiles, des volontaires, des francs-tireurs, ont tenu la campagne pendant six mois. A Saint-Quentin, à Châteaudun, les gardes nationaux, aidés des mobiles, mettaient en déroute des divisions prussiennes.

Les Allemands sont beaucoup plus nombreux en 1914, soit. Est-ce qu'il n'en est pas de même de notre côté ? Chaque classe fournit, au minimum, un contingent de 200.000 hommes. En comptant seulement quinze classes de 20 à 35 ans, cela donne un total de trois millions d'hommes, chiffre bien supérieur aux armées envahissantes.

L'armée anglaise, dont les vides sont toujours comblés, ne saurait passer sous silence. Elle a fait ses preuves. Elle accomplit constamment des actes d'héroïsme. La fameuse cavalerie germaine, que l'on citait comme l'une des meilleures de l'Europe, n'ose plus se mesurer avec la cavalerie anglaise. Ce sont là des faits authentiques. Alors pourquoi s'énerver ?

Faut-il ajouter que les classes de 35 à 45 ans fournissent encore un million d'hommes ? Il faut savoir les utiliser.

Tandis que les descendants des Huns, restés Huns par leur férocité, essayent de boucler leur boucle pour avoir deux lignes de retraite, les Russes s'avancent en rangs serrés en Germanie. Rien ne leur résiste. Confiance donc, absolue, complète. La France vaincra parce qu'elle doit vaincre !

PIERRE ROUX

" Aucune défaite "

Un article du « Bulletin des Armées »

Bordeaux, 8 Septembre.

Le *Bulletin des Armées*, qui jusqu'ici était imprimé à Paris, est maintenant composé à Bordeaux, et c'est de Bordeaux que sont partis hier matin cent mille exemplaires à destination des armées.

Le *Bulletin* annonce que le gouvernement a transporté momentanément sa résidence à Bordeaux pour un temps, dit-il, dont tout permet d'espérer qu'il sera court.

Il ajoute :

Cette mesure, commandée par la situation, qui n'est nullement inquiétante, laisse à nos « armées, qui n'ont subi aucune défaite, qui sont intactes », dont les pertes sont réparties immédiatement par les envoie des dépôts, la liberté complète de leurs mouvements.

Elle est, en outre, une simple mesure de précaution qu'il importait de prendre, sans attendre que des événements que nul ne peut prévoir la rendissent nécessaire, dans des conditions de rapidité qui eussent peut-être inquiété le pays. Elle est un acte réfléchi, raisonné, conforme à l'intérêt véritable de la Patrie. Elle doit donc recevoir l'approbation de tous les Français qui ont la conviction profonde que tous les actes accomplis par les hommes qui ont la lourde charge du pouvoir, dans les circonstances actuelles, et par les généraux en les mains desquels nous avons remis le sort de la France, tendent, d'un commun accord, à augmenter nos chances certaines de vaincre et à rapprocher l'heure de la victoire finale.

Les Origines historiques de l'Alsace-Lorraine

M. Flach, professeur au collège de France, a examiné devant ses confrères de l'Académie des sciences morales et politiques, qui maintient ses séances malgré les menaces allemandes, cette question historique que les événements rendent pleine d'actualité :

« *La première réunion de la Lorraine et de l'Alsace à l'Allemagne était-elle fondée en droit ?* »

M. Flach, par maints faits historiques bien établis, a montré tout d'abord que « la Lorraine était le centre et le berceau de la dynastie carolingienne », puis il a étudié un à un, depuis les luttes de Charles le Chauve et de Louis le Germanique, les événements qui, au mépris du droit et par le seul abus de la force, ont fait passer la Lorraine et l'Alsace sous le joug germanique.

L'examen critique de ces événements amène M. Flach à formuler cette conclusion : « Nul traité régulier, soit des derniers carolingiens, soit des premiers capétiens, n'a transformé en une situation de droit un état de fait établi par la violence. »

M. Emile Boutroux, qui présidait cette séance, a félicité M. Flach de cet exposé qui, a-t-il dit, « substitue utilement l'histoire vraie à l'histoire sophistiquée. »

Quatorze académiciens assistaient à cette séance, parmi lesquels MM. Liard, Leroy-Beaulieu, Lépine, Bétolaud, etc.

Maubeuge

On a lu dans le communiqué officiel le témoignage d'admiration envoyé par le gouvernement aux héroïques défenseurs de Maubeuge.

Le commandant de la place est le général de brigade Fournier.

Ce chef, vaillant parmi les plus vaillants, est né à Peyrieu, dans l'Ain, le 15 mars 1854. Il sort de l'école Polytechnique et de l'école supérieure de Guerre, et a fait sa carrière dans le génie. Il a longtemps servi au 10e génie, à Versailles, régiment qu'il a commandé comme colonel, et au premier bureau de l'état-major de l'armée, bureau chargé de l'organisation et de la mobilisation de l'armée, et dont il eut plus tard la direction.

Promu général de brigade le 3 novembre 1910, il était gouverneur de Bizerte lorsqu'il fut nommé gouverneur de Maubeuge, le 3 février dernier.

Maubeuge, située sur la Sambre, à l'extrême frontière de la Belgique, est un chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avesnes, qui possède environ 20.000 habitants. C'est une des nombreuses cités industrielles du Nord, réputée pour ses hauts fourneaux, ses laminoirs, ses fonderies et ses ateliers de construction mécanique.

C'est aussi une place de guerre de première classe. Son camp retranché est abrité par un cercle de forts qui commandent un périmètre de 30 kilomètres et défendent la voie ferrée de Mons sur Paris et la vallée de la Sambre.

Maubeuge doit son origine à un monastère fondé au VIIe siècle par Sainte Aldegonde, dont les reliques sont conservées à la cathédrale.

Incendiée par Louis XI en 1543, puis par Henri II, elle fut, au XVIIe siècle, prise par les troupes de Louis XIV, annexée à la couronne en vertu du traité de Nimègue et Vauban fut chargé d'édifier ses premières fortifications.

En 1793, Maubeuge était investie par le prince de Cobourg, lorsqu'elle fut délivrée par Jourdan à la suite de la bataille de Wattignies.

Ce n'est pas sans émotion, mais non sans une patriotique fierté, que l'on suit aujourd'hui les péripéties du siège soutenu si vaillamment par l'héroïque garnison de Maubeuge et nous ne doutons pas que cet héroïsme ne trouve sa récompense dans le succès final.

Lettre de Bordeaux

— De notre correspondant particulier —

Bordeaux, 8 Septembre.

J'ai mis exactement vingt-cinq heures pour arriver à Bordeaux, en train spécial. Tous les buffets des gares étaient fermés et à chaque station il fallait livrer bataille pour avoir un verre d'eau.

Sur tout le parcours les voies étaient encombrées d'un inextricable fouillis de trains de réfugiés, de blessés, de soldats dirigés sur le front ou de matériel de guerre. Rien ne saurait dépeindre le tragique spectacle qui s'est déroulé sous mes yeux durant cet interminable voyage.

Jusqu'à Chartres nous avons rencontré de nombreux trains de soldats anglais ou irlandais, vêtus d'étoffe kaki ou portant la jupe écossaise sur les jambes nues. Leurs vagons étaient parés de fleurs et de rameaux verts. On les acclamait au passage et ils répondaient à nos vivats par des hip ! hip ! hurrah ! Quand un train de blessés arrivait en gare les Dames de la Croix Rouge s'empressaient pour leur prodiguer des soins et des rafraîchissements. Mais le côté le plus sombre, le plus navrant de cette vue kaléidoscopique c'étaient les trains des malheureux que l'épouvante chassait de leurs foyers et que l'on avait empilés dans des vagons à bestiaux, comme on avait pu. Quelle désespérance sur toutes ces figures de vieillards ou sur toutes ces physionomies de mères.

Bordeaux qui a, en temps ordinaire, un caractère austère de noble tranquillité, présente la plus invraisemblable agitation depuis que les malheurs de la patrie en ont fait le siège du gouvernement. Si le nombre des édifices publics dans une métropole comme celle-là où chaque Faculté est installée dans un palais véritable, se prête aux exigences d'une situation si exceptionnelle, sans parler du nombre considérable de riches hôtels particuliers, il n'en résulte pas moins un encombrement indescriptible. Nous n'arrivons pas à nous loger même avec un billet de réquisition militaire, et pour prendre ses repas il faut livrer une véritable bataille. Au restaurant, comme partout d'ailleurs, on ne rencontre plus que des figures parisiennes. Tout à l'heure MM. Clemenceau, Camille Pelletan, Dalimier, de Monzie, Millevoye, Maurice Spronck, déjeunaient à la même brasserie, où se trouvaient également la plupart de nos confrères. A partir de demain, beaucoup de journaux de Paris et de l'étranger vont paraître ici.

Cette transposition de mouvement ne se fait pas sans un véritable bouleversement de la vie locale d'une cité comme Bordeaux. Dans cet inévitable désarroi on discerne difficilement l'effort d'organisation, mais celui-ci n'en est pas moins réel. On travaille avec acharnement au ministère de la Guerre à l'œuvre de préparation et de relèvement. La confiance persiste malgré tout. Hier, on commentait beaucoup l'accord intervenu entre les trois puissances de la Triple Entente, aux termes duquel la paix ne serait signée que d'accord entre la France, l'Angleterre et la Russie. Après les déclarations de lord Asquith affirmant la volonté irréductible de l'Angleterre d'aller jusqu'au bout, le devoir apparaît impérieux et clair. Il nous faut résister jusqu'au dernier souffle. On s'apprête ici à résister efficacement.

MARIUS RICHARD.

Communiqué officiel

Paris, 8 Septembre.

Le gouvernement militaire fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

1° A l'aile gauche, les armées alliées, y compris les éléments de la défense avancée de Paris, sont en progression continue, depuis les rives de l'Ourcq, jusque dans la région de Montmirail. L'ennemi se replie dans la direction de la Marne, entre Meaux et Sézanne. Les troupes franco-anglaises ont fait de nombreux prisonniers, dont 1 bataillon d'infanterie, 1 batterie de mitrailleuses et de nombreux caissons.

2° A notre centre, de violents combats se sont livrés entre Fère-Champenoise, Vitry-le-François et la pointe sud de l'Argonne. Nous n'avons été refoulés nulle part, et l'ennemi a perdu du terrain aux abords de Vitry-le-François où un mouvement de repli de sa part a été nettement constaté.

3° A notre droite, une division allemande a attaqué, sur l'axe Château-Salins-Nancy, mais elle a été repoussée au nord de la forêt de Champenoux. D'autre part, plus à l'Est, nos troupes ont repris la crête de Mandray et le col des Fourneaux.

4° Pas de modifications à la situation en Alsace.

Théâtre d'opérations austro-russes. — *En Galicie, l'offensive russe contre les Autrichiens se continue avec succès.*

Malgré ses tourelles à coupoles cuirassées et ses trois lignes de fortifications, Nicolaieff, au Sud de Lemberg, a été pris par les Russes qui ont capturé 40 canons et un grand nombre de munitions.

Les Autrichiens se retirent, abandonnant un nombre considérable de canons, de trains et de prisonniers.

La cavalerie russe est déjà sur les crêtes des Karpathes.

La seconde armée autrichienne opérant dans la région de Lublin a été fortement éprouvée.

A l'ouest de Krasostaw, un régiment d'infanterie, le 45e, s'est rendu en entier.

Le pacte de Londres

L'opinion en Angleterre

Londres, 8 Septembre.

Les journaux publient des articles de fond dans lesquels ils commentent en termes sympathiques le pacte de Londres. Cet accord, dit le *Daily Mail*, est un gage certain de victoire, mais il faudra faire encore des sacrifices avant qu'ait lieu la rencontre des armées alliées sur la tombe de l'autocratie militaire allemande.

Le *Daily Graphic* constate que la Triple Entente a été transformée en une nouvelle Triple Alliance et il espère que l'accord s'étendra bientôt à la Belgique et à la Serbie.

Le *Daily Telegraph* prévoit que l'Allemagne va faire des efforts désespérés pour rompre l'alliance nouvelle, mais fait remarquer que l'action des trois puissances sera approuvée partout, car elle donne à espérer l'établissement d'une paix permanente.

L'affectation des hommes des services auxiliaires

Bordeaux, 8 Septembre.

Le ministre de la Guerre a donné l'ordre d'affecter au service armé les hommes des services auxiliaires dont l'âge et la santé permettent le changement d'affectation.

La bataille sous Paris

Un récit du combat dans la banlieue de l'Est

Paris, 8 Septembre.

La banlieue parisienne, la banlieue de l'Est, a entendu hier tonner dans le lointain le canon. Les coups, sourds et précipités dans la matinée, semblèrent, dès midi, s'éloigner. Cela parut de bon augure, la région de X... se dégageait.

Des témoins ont rapporté, sur les combats d'hier, de magnifiques récits de l'action efficace des alliés. L'un d'eux racontait à un collaborateur du *Hérald* la défense victorieuse du passage de la Marne, en un certain point, contre les Allemands. Ceux-ci s'étaient fortement retranchés, mais leur infanterie dût plier sous le choc de l'assaut enragé des troupes françaises.

A ce moment, les Allemands démasquèrent leurs batteries, elles sont cachées dans un bois qui domine la position et les mitrailleuses criblent les assaillants, mais le bon canon de 75 veille, il n'est pas loin, sur l'autre rive du fleuve, et, dès le début de sa conversation souveraine, la voix des batteries ennemies hésite, faiblit, puis se tait. Les Allemands battent en retraite, reculent vers l'Est, cependant que la cavalerie française se groupe sur leur arrière, comme une menace.

A l'abri de cette action, qui fut longue, des pontonniers ennemis établissent un pont de bateaux sur la Marne. Leur travail, bien abrité, ils le poursuivent sans être attaqués, ils l'achèvent. C'est le moment précis où, sur l'ouvrage terminé, tombe un premier obus. Une batterie française, muette jusqu'ici, vient d'intervenir. Cinq minutes suffisent pour faire, de ce point, une débâcle de planches qui s'entrechoquent aux remous de l'eau.

Un témoin a parcouru le champ de bataille après l'action. La cruelle et majestueuse vision des cadavres s'étale sous le clair soleil, dans cet harmonieux et délicat paysage d'île de France. Dans une tranchée, les obus français ont fauché une section allemande, chaque homme, touché à mort, dans sa position de combat.

Plus loin, c'est un turco qui a rudement fiché sa baïonnette dans la poitrine d'un adversaire. L'Africain, jouissant de son triomphe, sans doute, ne bouge pas. On s'approche. Lui aussi est mort, dans une posture de victoire, ombre de vainqueur sur l'ombre d'un vaincu.

A X..., on transporte les blessés avec d'infinies précautions, on les place dans les voitures des tramways nogentais. Il y a là un grand diable d'Africain, la tête trouée d'une balle. Ses vêtements, ses cheveux, ruissellent d'eau. On croit que, blessé, il aura roulé dans la Marne, d'où on le tira. Nullement, il est tombé à terre, mais comme pour regagner l'ambulance il fallait traverser la rivière en bateau, sa fièvre d'action a trouvé trop lent ce mode de transport, et la tête enveloppée de linges rougis, il pique dans l'eau, traverse la Marne à la nage, et escalade, sans soutien, la berge opposée.

Le convoi de blessés s'éloigne avec tous ces hommes meurtris par le combat, les yeux remplis de visions de bataille, les oreilles bourdonnant du bruit des canons. Ils s'en vont enfin vers l'hôpital clair, silencieux, et attentif à leurs souffrances.

La bravoure des nôtres

Nos fantassins chargent à la baïonnette un ennemi quatre fois plus nombreux.

Poitiers, 9 Septembre.

Dans une lettre écrite le 30 août à ses parents un jeune sergent du 114e régiment annonce que les deux régiments de la 34e brigade, dont le siège est à Poitiers, le 114e et le 125e régiments d'infanterie, ont été cités à l'ordre du jour de l'armée pour l'admirable charge à la baïonnette qu'ils ont effectuée contre un ennemi quatre fois supérieur en nombre.

Légion d'honneur et médaille militaire

Bordeaux, 8 Septembre.

Le *Journal Officiel* publie l'inscription au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade de chevalier, du lieutenant Compagnon, du 10e bataillon de chasseurs, pour sa belle conduite dans le combat de Chamblay, le 14 août, où il fut blessé grièvement.

Pour la médaille militaire, le caporal Delattre, du même bataillon.

Le caporal Delattre eut les deux bras traversés par une balle, et fut atteint en pleine poitrine par une autre balle dont le choc fut amorti. Malgré ses blessures, Delattre reprit sa place sur la ligne de feu.

Le caporal Bistos, du groupe d'aviation, qui fut blessé à la suite d'un accident d'aéroplane, est également inscrit pour la médaille militaire.

Les Allemands ont eu déjà 62.000 tués en France

Londres, 8 Septembre.

L'« Observer » publie une dépêche d'Anvers, signalant qu'un sac contenant 62.000 plaques d'identité d'Allemands tués a été envoyé de France à Bruxelles, à destination de Berlin.

L'empereur François-Joseph est dans un état grave

Il est frappé de paralysie en apprenant que son fils fut tué par l'archiduc François-Ferdinand.

Pétrograde, 8 Septembre.

La *Novoïé Vrémia* annonce que l'empereur François-Joseph est dans un état grave, et que sa santé donne lieu aux plus vives inquiétudes dans son entourage.

Le souverain austro-hongrois a été frappé d'une attaque de paralysie à la suite de laquelle il serait privé de tout sentiment et aurait perdu connaissance.

On cacherait soigneusement au peuple la gravité de l'état du monarque.

Les causes de la maladie de François-Joseph seraient attribuées, par son entourage, au fait que le monarque a eu avec le prince héritier, un entretien au cours duquel l'archiduc Charles-François lui aurait appris que l'archiduc François-Ferdinand, victime de l'attentat de Sérajévo, aurait participé à l'assassinat de l'archiduc Rodolphe au rendez-vous de chasse de tragique mémoire.

La preuve de la participation de François-Ferdinand au drame de Meyerling aurait été trouvée dans les papiers de l'archiduc défunt, et la santé du vieil empereur n'aurait pas résisté à cette révélation.

L'Action Russe

La prise de Nicolaïeff

Pétrograde, 8 Septembre.

Nicolaïeff, ou Mikolajow, dont les puissantes fortifications ont été enlevées le 5 par les Russes, se trouve en Galicie, au sud de Lemberg, à 35 kilomètres environ de cette place.

Pétrograde, 8 Septembre.

Les fortifications de Nikolaïeff, qui ont été prises par l'armée russe opérant en Autriche, ont une grande importance stratégique.

Cette ville est, en effet, au point d'intersection des voies ferrées conduisant aux Karpathes.

L'importance de la bataille de Lemberg

Londres, 8 Septembre.

La bataille de Lemberg semble être la bataille décisive de la guerre, à moins qu'on applique la même expression à la victoire serbe dans le triangle compris entre le Danube et la Drina, que les Serbes ont dénommée bataille de Chabatz.

Sur 16 corps d'armée autrichiens, 8 ont été si complètement battus qu'ils ne peuvent plus guère être d'un grand secours à l'avenir.

Une autre défaite telle que celle de Lemberg laisserait l'Autriche impuissante et permettrait à la Russie de rassembler le gros de ses troupes pour la lutte plus sérieuse contre la Prusse.

L'effet moral de la victoire de Lemberg doit être également mis en ligne de compte, d'abord elle portera l'alarme dans la seconde armée autrichienne, qui est déjà en retraite, ensuite elle se révèlera à l'Allema-

gne, à la population civile, comme aux chefs de l'armée en campagne, qu'il n'y a pas lieu de compter sur une assistance bien efficace de la part de l'Autriche.

La Serbie n'aura pas à subir de nouvelle agression, et les Serbes-Autrichiens auront l'impression que l'ère de domination exercée sur eux par l'Autriche-Hongrie tire à sa fin.

Le peuple roumain sera amené à penser que son rêve d'une plus grande Roumanie pourra maintenant se réaliser, et que les Turcs auront peut-être assez de bon sens pour voir qu'une Autriche-Hongrie vaincue ne serait que d'un piètre secours pour eux s'ils voulaient se lancer dans les aventures.

L'administration russe en Prusse orientale

Pétrograde, 8 Septembre.

L'administration civile russe fonctionne régulièrement dans toutes les localités occupées par les Russes dans la Prusse orientale.

Les Belges sont admis à s'enrôler en Russie

Pétrograde, 8 Septembre.

A la suite d'une entente intervenue entre les gouvernements russe et belge, les conscrits belges de la classe 1914, ainsi que les réservistes, sont autorisés à s'engager dans l'armée russe.

En Belgique

Les Allemands ont évacué Termonde

Anvers, 8 Septembre.

Termonde a été évacué par les troupes allemandes qui y ont allumé plusieurs incendies avant de se retirer.

Les Allemands ont fait sautier le pont sur l'Escaut au Nord, semblant renoncer, pour le moment, à toute incursion dans le pays des Waes.

Les Allemands ont dirigé ensuite une attaque contre la partie Sud-Ouest de la position. Dans cet engagement, ils ont été repoussés et ont éprouvé de grandes pertes.

Londres, 8 Septembre (Officiel).

Dans l'attaque qui s'est produite hier au Sud de Termonde, les Allemands ont eu 1.000 tués et se sont retirés en désordre après l'échec complet de leur tentative.

Ce résultat est dû à l'action très efficace de l'artillerie belge de campagne.

Ostende, 8 Septembre.

On annonce que Termonde a été inondé.

Anvers, 8 Septembre.

Les troupes allemandes ont allumé plusieurs incendies dans la région d'Assche où elles ont commis leurs actes de pillage habituels. Dans le nord du Brabant, les Allemands ont détruit, devant leur front, plusieurs ponts sur la Dyle et la Nove.

Un avion allemand abattu à Sotteghem

Anvers, 8 Septembre.

Un avion allemand a volé au-dessus de Gand et a jeté deux bombes.

Il a été abattu à Sotteghem.

Les deux officiers qui le montaient ont été blessés. On les a conduits à Anvers.

L'expulsion des Allemands et des Autrichiens

Anvers, 8 Septembre.

Le quartier général a arrêté que les sujets allemands et autrichiens doivent quitter la Belgique le 6 septembre, dans les vingt-quatre heures.

Les sujets allemands et autrichiens naturalisés belges doivent quitter la position fortifiée d'Anvers à la même date.

Un Zeppelin jette encore des bombes sur Anvers

Anvers, 8 Septembre.

Un Zeppelin, venant du Nord, et qui s'est dirigé vers le Sud, a jeté une bombe sur la voie ferrée. Il n'a causé que des dégâts insignifiants.

Les vitres des maisons voisines ont cependant été brisées.

Ce Zeppelin a laissé tomber cinq bombes dans une prairie, endommageant une dizaine de maisons du voisinage, puis, atteint, sans doute, par le tir des forts, il s'est délesté d'un seul coup d'une dizaine de bombes pour s'échapper.

Guillaume II serait venu à Bruxelles

Londres, 8 Septembre.

Le correspondant du *Times* à Ostende dit apprendre de bonne source que l'empereur Guillaume se trouvait à Bruxelles mercredi dernier et qu'il est descendu à l'hôtel de Belle-Vue.

Dans la soirée, il a nommé le général von Luettwitz gouverneur de la Belgique.

Le même soir, le prince héritier a donné un banquet au palais royal de Laeken.

Les Allemands en Belgique

Londres, 8 Septembre.

On mande d'Ostende 4 septembre au *Times* : « J'apprends d'un ami qui arrive de Bruxelles que les Allemands font venir des troupes de réserve à Bruxelles, où l'instruction leur est donnée à Luna-Park.

Les journalistes anglais sur la ligne de feu

Ostende, 8 Septembre.

Plusieurs journalistes anglais, parmi lesquels le correspondant du *Daily News*, étaient partis ce matin, en auto, pour se rendre, via Overneire, à Zelle.

Arrivés à Overneire, ils furent prévenus que les Allemands se trouvaient sur la route qu'ils se proposaient de suivre. Ils prirent alors un chemin à gauche, allant vers Lokeren. Les Allemands avaient pris un chemin de traverse, et, au moment où l'auto passait à un virage près de Héheinde, ils sortirent d'un petit bois et tirèrent une trentaine de coups de fusil.

La glace qui se trouvait devant l'auto fut brisée, mais les voyageurs qui s'étaient couchés sur le plancher de la voiture ne furent pas atteints.

Le chauffeur ne perdit pas son sang-froid, il se baissa le plus possible et continua sa route à toute vitesse.

L'auto atteignit Lokeren sans autre incident.

Entre Gand et Anvers

Ostende, 8 Septembre.

Les Allemands se sont avancés hier dans la direction Nord-Ouest de Bruxelles, entre Gand et Anvers.

Ce matin, toutes les communications télégraphiques et par chemin de fer sont interrompues entre ces deux villes.

Une rencontre

Ostende, 8 Septembre.

Une rencontre a eu lieu hier à Oordegen, près de Watteren. Des chasseurs éclaireurs cyclistes envoyèrent une patrouille à Oordegen, où les uhlans avaient été signalés. Quatre chasseurs de l'armée et des gendarmes se joignirent à eux. Ils se trouvèrent bientôt en présence de 200 uhlans, qui ouvrirent le feu. Nos soldats ripostèrent. En même temps, un grand nombre de cyclistes surgirent d'un bois, tirant dans le dos de l'ennemi. Le commandant de Coninck fut tué d'une balle à la tête.

Devant le grand nombre des ennemis, les Belges durent se retirer.

Une Note du généralissime

Intéressantes instructions du général Joffre aux armées

Paris, 8 Septembre.

Le général Joffre vient de s'adresser une fois encore aux armées. Il l'a fait dans ce langage clair, vigoureux, net, qui permet au plus humble des combattants de saisir la pensée du grand chef.

L'avis impératif qu'il donne a été compris de tous et sera suivi à la lettre.

Dans un ordre du jour intitulé : « Note pour toutes les armées » et qui, sur les instructions du général Galliéni, a été lu trois fois, trois jours de suite, à tous les officiers et soldats du camp retranché de Paris, le généralissime indique d'abord les raisons des pertes éprouvées par certains corps d'armée :

Toutes les fois, écrit le général Joffre, que l'on a voulu lancer l'infanterie à l'attaque de trop loin avant que l'artillerie ait fait sentir son action, l'infanterie est tombée sous le feu des mitrailleuses et a subi des pertes qu'elle aurait pu éviter.

D'autre part, le combat d'infanterie n'a pas toujours été livré en ordre suffisamment dispersé.

Jetant de suite en ligne des unités nombreuses et denses, l'infanterie les expose immédiatement au feu de l'adversaire qui les décime, arrête ainsi net leur offensive et les laisse souvent à la merci d'une contre-attaque.

En conséquence, il va être porté la plus grande attention à ce point essentiel.

Le règlement sur le combat de l'infanterie sera désormais strictement observé et l'on veillera surtout à ce que dès qu'un point d'appui aura été conquis, il soit fortifié et qu'on y amène de l'artillerie pour empêcher tout retour offensif de l'ennemi.

Par ailleurs, l'ordre du jour contient l'intéressant renseignement que voici sur les procédés de tactique allemande :

Les divisions de cavalerie allemande agissent toujours précédées de quelques bataillons d'infanterie transportés en auto ; jusqu'ici, les gros de cavalerie progressent derrière leur infanterie et de là lancent des éléments de cavalerie (patrouilles et reconnaissances) qui viennent chercher un appui auprès de leur infanterie aussitôt qu'ils sont attaqués. Notre cavalerie poursuit ces éléments et vient se heurter à des barrages solidement maintenus.

Il importe en conséquence que nos divisions de cavalerie aient désormais toujours des soutiens d'infanterie pour les appuyer et augmenter leur capacité offensive.

Les instructions du général Joffre ont été strictement mises en pratique depuis plusieurs jours déjà et elles ont donné, dans les combats livrés cette semaine dans le Nord, les plus heureux résultats.

L'Armée anglaise

Les troupes du Havre partent pour le front

Le Havre, 8 Septembre.

Toutes les troupes anglaises qui étaient encore au Havre ont reçu l'ordre de partir pour une destination inconnue. Elles ont été l'objet des attentions les plus chaleureuses de la population. Les arrangements de l'intendance ont été parfaits, tant du côté des Français que des Anglais.

Les enrôlements volontaires

Londres, 8 Septembre.

Notre population montre de plus en plus d'enthousiasme pour entrer dans la nouvelle armée de lord Kitchener.

Près de 300.000 hommes se sont déjà présentés, dont 42.000 fournis par Londres.

Les membres des cercles aristocratiques du West End s'enrôlent dans le 11e bataillon des fusiliers royaux et vont camper, la semaine prochaine, à Colchester.

A Glasgow, 10.000 hommes se sont déjà enrôlés.

Leeds, sous les auspices de son lord maire, va former un bataillon de 1,200 hommes.

Plus de 2.000 hommes ont été recrutés cette semaine à Chester pour le régiment du Cheshire.

Les houilleurs de West Riding s'enrôlent pour former un bataillon de mineurs.

Les jeunes volontaires de l'Ulster, un corps choisi de 800 jeunes gens, ont décidé de s'enrôler en corps.

Lundi sera ouvert un camp pour le corps des anciens élèves des grandes écoles publiques, et l'on estime qu'à la fin de la semaine il comptera au moins 2.000 hommes.

En Angleterre

L'Angleterre veut écraser le militarisme allemand

Londres, 8 Septembre.

Dans un discours qu'il a prononcé aujourd'hui à Portsmouth, lord Charles Beresford a déclaré qu'on enrôlerait autant d'Anglais qu'il en faudra pour écraser le militarisme de Postdam et sauver la civilisation.

Lord Kitchener visite les blessés

Londres, 8 Septembre.

Lord Kitchener a fait hier une visite inopinée aux soldats blessés soignés au London-Hôpital. Il a adressé quelques mots de consolation à chacun d'eux et leur a dit : « Dépêchez-vous de guérir, nous avons besoin de vous ».

Les alliés n'emploient pas les balles dum-dum

Londres, 8 Septembre.

Le gouvernement britannique déclare formellement et officiellement fausses les allégations de l'état-major allemand d'après lesquelles des balles dum-dum auraient été trouvées sur des prisonniers français ou anglais et ni l'armée française, ni l'armée anglaise, n'emploient de munitions autres que celles prévues par les stipulations de la convention de La Haye.

Le devoir anglais

Londres, 8 Septembre.

Nous n'avons encore qu'effleuré le bord des ressources que nous sommes en état de jeter dans la campagne, dit le *Daily Graphic*. Si la lutte se prolonge, le devoir actuel de chacun de nous est d'agir avec la pensée que la lutte peut se prolonger un an peut-être, deux ans peut-être, vingt ans peut-être, mais, quelque longue durée qu'elle ait, nous continuerons nos efforts jusqu'à ce que nous puissions répéter la fière déclaration de Pitt : « L'Angleterre, par son exemple, a sauvé l'Europe. »

L'Angleterre va-t-elle passer à l'offensive ?

Londres, 8 Septembre.

On lit dans le *Times* :

Le moment est arrivé où nous devrions nous demander si nous nous proposons de subir docilement plus longtemps l'initiative allemande ou d'y substituer notre initiative propre.

Nous avons une grande masse de troupes réunies ou en formation dans nos îles, et nous avons le commandement de la mer en ce sens que notre ennemi ne nous l'a pas disputé et a accepté avec résignation tous les désavantages qu'entraîne pour lui la perte de cette maîtrise de la mer.

Il est temps de profiter de cette situation et d'ouvrir une campagne vigoureuse des points de la côte de France, de Belgique et d'Allemagne où nous avons le plus de chance de porter un coup dur à l'ennemi. Nous avons eu parfaitement raison d'envoyer notre corps expéditionnaire sur le point décisif à l'ouverture de la guerre ; mais en raison du caractère particulier que la guerre a maintenant assumé, nous pouvons causer de plus grands ennuis, plus d'anxiété et de confusion à notre ennemi par des opérations ayant la côte pour base qu'en envoyant des renforts à notre armée qui opère au milieu des masses françaises.

En partant de ce point de vue, il vaudrait mieux ramener notre corps expéditionnaire, ce qui nous permettrait de poursuivre cette nouvelle stratégie avec plus de vigueur. Si cependant les Français ont encore besoin de conserver notre petite armée, nous sommes tenus de l'y laisser et de maintenir continuellement ses effectifs.

La question de savoir si la mer du Nord, la Baltique ou la Manche seraient le théâtre le plus profitable à cette offensive concerne le haut commandement. Il faut que nous tenions toute la ligne côtière sous la menace constante d'une attaque, c'est ainsi que nous serions susceptibles d'obtenir les meilleurs résultats dans l'intérêt des alliés et de leur cause.

A l'heure actuelle, l'Allemagne est obligée de laisser toutes les côtes pour ainsi dire dégarnies et d'employer toutes ses forces mobiles à l'Est et à l'Ouest. Un mouvement d'offensive énergique, sous la protection de notre flotte, pourrait facilement retenir le long de la côte, dont ils sont maîtres actuellement, 500.000 soldats allemands ou même davantage, et si une attaque ainsi conduite faisait sortir la flotte allemande de son antre, aucun de nous n'en éprouverait un grand regret.

En Extrême-Orient

A la Diète japonaise

Tokio, 8 Septembre.

A la Diète, qui s'est ouverte hier, le ministre des Affaires étrangères, passant en revue les événements qui ont amené la rupture des relations diplomatiques entre le Japon, l'Allemagne et l'Autriche, a indiqué qu'au commencement d'août la Grande-Bretagne avait demandé au Japon de l'assister dans les conditions de leur alliance, puisque les navires de guerre allemands menaçaient le commerce anglo-japonais, et que Kiao-Tchéou semblait préparer des opérations de guerre.

Sur mer

Un croiseur anglais capture un vapeur allemand

Hendaye, 8 Septembre.

Une dépêche de Las Palmas annonce que le croiseur anglais le *Canadian* a capturé, au large, le vapeur allemand *Woermann*, transportant un important chargement de canons et de troupes.

Le *Woermann* a été conduit à Sierra-Leone.

En France

Le transfert des services publics

Londres, 8 Septembre.

En raison du transfert à Bordeaux du gouvernement français, la Compagnie générale de Navigation à vapeur annonce qu'elle reprendra son service à Bordeaux.

Les Conseils de Guerre

Paris, 2 Septembre.

Le 2e Conseil de guerre a jugé aujourd'hui le maréchal des logis Lucien Gay, qui, vaguemestre au 2e d'artillerie, avait été condamné par contumace, en 1907, aux travaux forcés à perpétuité, pour vol de mandats au détriment de ses camarades. Le jour de la mobilisation générale, Gay se constitua prisonnier, afin de pouvoir aller au feu. Le Conseil a condamné Gay à 3 ans de prison avec le bénéfice de la loi de sursis.

La tenue des troupes

Paris, 8 Septembre.

Le ministère de la Guerre a adressé aux généraux commandant les régions de corps d'armée une circulaire pour faire cesser immédiatement le laisser-aller qui a été constaté dans la tenue et la discipline d'un grand nombre de garnisons.

Il rappelle les autorités militaires à la stricte observation des prescriptions du règlement du 25 août 1913, sur le service intérieur des corps de troupes, et les mettant en garde contre l'abus de certaines autorisations ou permissions.

Il ajoute : « Il faut que tout militaire sache bien qu'il ne s'appartient plus, et qu'il doit au pays tous ses instants. »

Un journal du Mans publie une édition anglaise

Le Mans, 8 Septembre.

The Novellist of the Sarthe. — Price Half penny. — English edition. — For the british troop in the Mans.

On eût fort étonné les Manceaux si on leur avait prédit, il y a seulement quelques mois, qu'en septembre 1914 la manchette qu'on vient de lire figurerait, chaque jour, en première page, au sommet de deux colonnes rédigées en langue anglaise et destinées par la direction du *Nouvelliste de la Sarthe* à renseigner, sur les faits de guerre, des troupes anglaises stationnées au Mans.

Les ambassadeurs restent à Paris

Paris, 8 Septembre.

Il est intéressant de noter que, bien que le siège du gouvernement ait été transféré à Bordeaux, les diplomates représentant les puissances neutres, ont décidé de ne pas quitqui ont gardé toute leur foi dans l'ultime triomphe de la justice.

ter Paris. Cette détermination, en l'espèce fut prise par les Etats-Unis. L'Espagne a adopté la même attitude. En effet, le nouvel ambassadeur, le marquis de Valtierra, a été envoyé spécialement à Paris, la vraie capitale ; et c'est une indication significaitve de la détermination de l'Espagne de faire tout ce qui sera possible pour protéger le droit des neutres et pour obtenir le respect des lois que la civilisation a forgées pour diminuer les horreurs de la guerre.

Pour marcher de tout cœur vers cette fin avec les Etats-Unis et l'Espagne, se trouvent la Suède et la Suisse.

Cette noble collaboration des nations neutres, unies en des aspirations généreuses et humaines, comporte en soi beaucoup de consolation, et c'est un encouragement pour ceux

L'aviateur allemand Hirth aurait été fusillé

Il aurait entretenu des rapports secrets avec Garros

Londres, 8 Septembre.

On annonce de Copenhague que l'aviateur allemand Hellmuth Hirth, l'un des meilleurs pilotes de l'armée aérienne allemande, a été fusillé samedi à Berlin sous l'inculpation de haute trahison.

Il était accusé d'avoir entretenu des rapports secrets avec Garros, l'aviateur français célèbre, et d'être resté en correspondance avec lui.

***

L'aviateur Helmonth Hirth, que les Allemands auraient fusillé, nous disent les précédentes dépêches, parce qu'ils ne lui pardonnaient pas d'avoir conservé pour notre célèbre Garros des sentiments d'amitiés, n'était pas un inconnu pour Marseille.

Lors du Rallye Aérien de Monaco, au mois d'avril dernier, il apparut comme l'un des meilleurs pilotes, et fut pour Garros et Brindejonc des Moulinais un concurrent sérieux. Il eût été vraisemblablement le vainqueur de cette dure épreuve, si un malencontreux accident ne l'avait obligé d'abandonner à Tamaris-sur-Mer.

Helmonth Hirth, accompagné d'un passager Frantz Schütter, pilotait un biplan *Albatros* d'une surface portante de 32 mq, muni d'un moteur Bentz de 100 H. P.

Parti de Gotha le 4 avril, à 4 h. 25 du matin, Hirth passe à Francfort à 6 h. 38, il en repart à 7 h. 13 après avoir fait son plein d'essence, et à 11 h. 14, l'*Albatros* atterrissait à Dijon. Une heure après, à 12 h. 18, le biplan reprenait son vol dans la direction de Marseille où, à 4 h. 4' 56" 3/5, il passait la ligne d'arrivée du parc Borély. Hirth avait accompli le trajet Gotha-Marseille, soit 1.083 kilomètres, en 11 h. 39' 46" 3/5, filant à une moyenne de 123 kilomètres à l'heure. Il gagnait ainsi 1 h. 3' 34" 3/5 sur le temps mis par Brindejonc des Moulinais pour accomplir le trajet équivalent Paris-Madrid.

Il ne restait plus à Hirth qu'à accomplir l'étape Marseille-Monaco, et déjà il apparaissait comme le vainqueur de cette grande épreuve.

Ce quasi-triomphe avait valu, au jeune aviateur, de physionomie douce et calme, simple et sympathique malgré son aspect froid des hommes du Nord, les félicitations de ses loyaux concurrents et l'admiration de la population marseillaise. Nous ne considérions chez lui que la hardiesse, le sang-froid et les sûres qualités de pilote qu'il avait déployées.

Le 5 avril, c'était un dimanche, l'aviateur allemand fit, au matin, sortir sur la plage son appareil transformé en hydroavion pour tenter la traversée Marseille-Monaco. Une foule compacte et sympathique assistait à ces préparatifs. Elle escomptait une belle envolée de l'*Albatros*. Elle fut déçue dans son attente. Le temps ne permit pas à Hirth de prendre l'air. Il remit son départ au lendemain, et, le lundi, à 8 h. 53' 27", le hardi aviateur qui avait fait conduire son appareil dans le Vieux-Port, décollait ; quelques minutes après, prenant de la hauteur, l'*Albatros* disparaissait dans la direction de Marseille-Veyre.

Pour tous, Hirth paraissait devoir occuper dans ce Rallye la première place.

Mais, à 11 heures, un télégramme de Tamaris nous apprenait que vingt minutes après son départ de Marseille, et au moment d'amerrir, alors qu'il était à 2 mètres audessus de l'eau, Hirth, pris dans une rafale, capotait. L'aviateur et son passager, recueillis par une barque de pêche, étaient ramenés sains et saufs à Tamaris où, peu après, le remorqueur d'Etat *Lamalgue* remorquait l'*Albatros*.

Hirth, ne pouvant réparer son appareil, abandonna.

Tel est l'homme que les Allemands auraient fusillé.

Dans ses nombreuses randonnées dans les airs, Hirth avait été à maintes reprises en contact avec Garros. Les deux jeunes hommes, d'un égal courage, d'un sang-froid pareil, d'une hardiesse et virtuosité surprenantes, avaient tout de suite sympathisé. Cette sympathie née d'un égal danger couru par l'un et par l'autre, du sacrifice réfléchi et froidement consenti avec un égal désir de servir le Progrès, s'était raffermie encore par les succès remportés tour à tour par les deux aviateurs. Et nul d'entre nous aurait osé ne pas s'incliner devant ce sentiment sincèrement et librement exprimé que se témoignaient les deux hommes.

Nous savions que les Allemands, par principe, ne respectent rien. Les exemples, hélas ! nous ont montré que les sentiments chez eux ne comptent guère et qu'ils agissent envers leurs adversaires comme les pires brutes.

Il leur fallait pousser jusqu'au crime la suspicion des sentiments d'un de leurs concitoyens. Si l'on en croit les dépêches qui nous sont arrivées, parce que Hirth témoignait à Garros d'une amitié scellée au cours d'exploits aériens, les Allemands l'auraient fusillé.

On se demande jusqu'où ces individus pousseront la page d'abjecte honte qu'ils écrivent, sous leur nom, dans l'Histoire.

M. G.

La Barbarie germanique flétrie par les Socialistes allemands

Le *Vorwærts*, organe de la sozialdemokratie, a publié à la date du 23 août, en tête du journal, une protestation vigoureuse contre les actes de barbarie germanique :

Nous voulons être humains, écrit le journal allemand, non seulement avec nos prisonniers de guerre, mais aussi avec les combattants. *Faire la guerre ne veut pas dire assassiner ni être cruel.* Nous, prolétaires, ne devons pas oublier que nous avons en face de nous des camarades. Ils se battent contre nous non par plaisir, mais pour défendre leur patrie.

Il est vrai que les journaux nous parlent des atrocités commises par l'ennemi. Des cas isolés peuvent avoir lieu. Mais il faut faire la part d'exagération, volontaire et involontaire. Il ne faut pas, en outre, oublier qu'en temps de guerre les bruits les plus fantaisistes sont pris comme des vérités incontestables. Il faut s'interdire, dans ce cas, toute généralisation.

Il est absolument inadmissible de punir les innocents pour des crimes commis par les autres, si réellement ils ont été commis.

Et le *Vorwærts* cite les passages abominables d'un organe militariste ayant pour titre : le *Journal des officiers allemands*. Cet organe demande qu' « on ne tue qu'à moitié les francs-tireurs en les abandonnant à leur sort. » Ce même journal exige la destruction de localités entières pour un seul « grenadier » mis à mal.

Ce sont, dit le *Vorwærts*, des propos de fanatiques sanguinaires. Et l'on a honte de savoir que notre nation peut compter des hommes tenant un pareil langage.

Le *Vorwærts*, après avoir expliqué certains abus de guerre par la réputation de barbares faite à l'étranger aux Allemands, critique avec véhémence la législation prussienne de 1813, déclarant « tous les moyens permis » après la convocation du landsturm.

Des Prisonniers allemands arrivent à Marseille

Notre ville a reçu hier, vers 11 heures et demie du soir, le premier convoi de prisonniers de guerre allemands. Leur transfert de la gare au fort Saint-Nicolas, où ils ont été internés, s'est opéré pendant la nuit.

Ces prisonniers ont été transportés sur huit grandes charrettes — prolonges ou fourragères — et quatre voitures cellulaires. Sur les premières, il y avait au moins trente prisonniers, civils pour la plupart, des vieux à barbe blanche, quelques jeunes gens de 16 à 18 ans et trois ou quatre femmes. Les quatre voitures cellulaires contenaient des soldats allemands.

Ce convoi, qui comprenait au moins 260 prisonniers, était escorté et suivi d'un piquet d'infanterie et gardé sur les côtés par des gendarmes à cheval. Leur passage sur le quai de la Fraternité et le quai de Rive-Neuve, que l'on espérait pouvoir accomplir sans que l'attention des Marseillais fut éveillée, n'est pas resté inaperçu.

A dire vrai, on fit aux prisonniers un accueil des moins sympathiques et la population dont un assez fort contingent suivit le convoi jusqu'aux portes du fort Saint-Nicolas, eût à leur adresse quelques dures expressions que, seuls, la conduite des Allemands à l'encontre des populations civiles a provoquées.

Les gendarmes, les agents de police et les soldats, furent impuissants à obtenir qu'aucun cri ne fut proféré sur le passage des prisonniers. Les femmes n'ont point été les dernières à montrer le poing aux sujets du kaiser, dont la plupart avaient abandonné l'uniforme pour revêtir des effets civils. Seuls quelques soldats bavarois avaient conservé la tunique verdâtre et la casquette plate du soldat allemand en campagne.

Ce convoi sera, nous affirme-t-on, suivi de plusieurs autres. On prépare à Marseille de nombreux locaux pour recevoir les prisonniers de guerre allemands.

Chronique Locale

La Température

Ciel trois quarts couvert, puis couvert, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait : à 7 heures du matin, 20 degrés 5 ; à 1 heure de l'après-midi, 24 degrés, et à 7 heures du soir, 22 degrés 2. Minimum, 16 degrés 9 ; maximum, 25 degrés 9. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 765 millimètres 2, 765 millimètres 8 et 762 millimètres 1. Un vent faible d'Est-Sud-Est ; assez fort d'Est, puis assez fort de Sud-Est a régné toute la journée. La mer était peu agitée à Marseille, à Pertusato, à Croisette, belle à Sicié, à Nice, à Ferret, au cap Corse, aux Sanguinaires, à Alger.

Mouvement des Ports. — Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 20 navires, dont 18 vapeurs et 2 voiliers. Signalons :

A l'arrivée : le *Frédérick-Franck*, Compagnie Transatlantique, de Bône, avec 66 tonnes céréales; le *Fournel*, Compagnie Transatlantique, avec 2.343 tonnes céréales ; le voilier italien *Mari-Sofia*, de Barcelone, sur lest; le vapeur grec *Iossifoglou*, de Porto-Nuovo, avec 5.471 tonnes arachides; le vapeur anglais *Guido*, de Hull, avec 5 passagers en transit et 3.407 tonnes, dont 107 tonnes huile machines et crysolite pour Marseille; la *Garonne*, Compagnie Transatlantique d'Alger, avec 3.000 tonnes céréales; le *Nivernais*, Transports Maritimes, de Bône, avec 2.332 tonnes céréales; l'*Hérault*, Compagnie Transatlantique, d'rOan, avec 293 passagers et 294 chevaux.

Au départ : la *Ville-d'Alger*, Compagnie Transatlantique, pour Alger; l'*Algérien*, Compagnie Transatlantique, pour Alger; l'*Amphion*, Compagnie Fraissinet, pour Ajaccio; le *Sidi-Brahim*, Compagnie des Transports Maritimes, pour Oran; le *Magali*, Transports Côtiers, pour Port-Vendres; le vapeur anglais *Guido*, pour Gênes; le *Mansoura*, Compagnie Mixte, pour Gabès.

Le départ de la classe. — Hier, par les paquebots *Algérien* et *Ville-d'Alger*, de la Compagnie Transatlantique, sont partis les premiers jeunes soldats de la classe 1914 qui vont tenir garnison en Algérie. L'*Algérien* en a emporté 650, et la *Ville-d'Alger*, 250. Tous seront débarqués à Alger. D'autres départs vont suivre incessamment.

Nous avons annoncé, dans nos dépêches d'hier, l'accident survenu à l'aérodrome de Saint-Cyr, qui a fait deux victimes ; le sergent Palisson et le caporal Edmond Vallier, d'Oran.

Vallier était âgé de 30 ans ; il habitait depuis cinq ans Paris, où il était attaché à l'aérodrome de Juvisy. Il laisse une veuve âgée de 25 ans.

Vallier était le neveu de notre ami Louis Fenech, notre correspondant à La Penne. Nous lui présentons en cette circonstance nos bien sincères condoléances.

Le Consulat général britannique, 8, rue des Princes, est ouvert de 9 heures et demie à 12 heures et demie et de 3 à 5 heures. Téléphone 53.43. Après la fermeture des bureaux, s'adresser au concierge, 1, rue d'Arcole.

Conseil de Guerre. — Le Conseil de Guerre du XVe corps, présidé par le colonel Kervela, a prononcé, hier, les jugements suivants :

T..., soldat au 173e régiment d'infanterie, inculpé de refus d'obéissance, a été condamné à 2 ans de prison. Défenseur : Me Guiot.

Ch..., soldat au 173e régiment d'infanterie, poursuivi pour outrages à supérieur à l'occasion du service, a été condamné à six mois de prison avec sursis. Défenseur : Me Millaud.

D..., soldat au 6e bataillon de chasseurs à pied, inculpé de désertion à l'intérieur en temps de paix, s'est vu infliger la peine de deux ans de prison, malgré l'éloquente plaidoirie de Me Moulins.

H..., soldat au 24e bataillon de chasseurs, inculpé de vol militaire, a été acquitté après une brillante plaidoirie de Me Natalini.

Ministère public, lieutenant Dunan ; greffier, caporal Arbus ; huissier, sergent Borel.

A l'audience des Vacations. — Sur le marché du cours Jullien, le 4 septembre dernier, une épicière du boulevard Gazzino était dépouillée de son portemonnaie par un pickpocket arabe, du nom de Sadi Achour. Ce dernier, surpris, essaya bien de s'enfuir, mais il ne tardait pas à être arrêté, à la rue Estelle. A l'audience d'hier, Sadi Achour était traduit à l'audience de vacations que présidait M. Valensi. Après débats, le Tribunal, retenant la culpabilité du pickpocket, l'a condamné à 1 an de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

Loterie des Vieux Agents des Transports. — Les membres du Conseil de cette Association philanthropique ont l'honneur de porter à la connaissance des nombreux détenteurs des billets de cette loterie que le tirage de cette dernière, qui avait été fixé, par arrêté préfectoral, au 8 septembre courant, vient d'être renvoyé, par nouvel arrêté, à une date pas très éloignée et qui sera communiquée à la presse. Toute en regrettant ce renvoi, nécessité par les douloureux événements actuels, qui n'ont pas permis d'écouler tous les billets, les membres de l'Association remercient vivement le public qui a bien voulu témoigner un bon accueil à l'œuvre de la Société.

Exploits de cambrioleurs. — Profitant de l'absence du journalier Gabriel Hervy, un malfaiteur demeure inconnu a pénétré, à l'aide de fausses clés, dans sa chambre, 16, boulevard des Italiens. Après avoir tout bouleversé, le voleur est parti en emportant un revolver valant 50 francs. Plainte a été portée.

On arrête... — Inculpé d'escroquerie, le nommé Michel Scotto, 39 ans, navigateur, demeurant 18, rue Torte, a été arrêté, avant-hier soir, par le service de la Sûreté. Après avoir été présenté au juge mandant, Michel Scotto a été écroué à la prison Chave.

⁓ Le déserteur Pierre Bourgette, 20 ans, sans domicile connu, a été arrêté avant-hier soir, par le service de la Sûreté et remis à l'autorité militaire.

⁓ Le même service a également arrêté Jacques Plancia, signalé comme insoumis. Plancia est écroué à la prison militaire.

⁓ Le service de la Sûreté a arrêté, hier, la fille galante Anne Esposito, italienne, demeurant rue Bouterie, 15, qui avait été frappée d'un arrêté d'expulsion. Elle a été écrouée à la disposition du Parquet.

Voyageurs de Commerce. — Résiliation de la carte à demi-tarif G. V. 101. Pour tous renseignements concernant les sociétaires mobilisés et les non mobilisés, détenteurs de cette carte, s'adresser au siège social, 1, boulevard Dugommier.

Un goumier est désarçonné. — Le goumier Addami ben Taid, longeait l'avenue du Prado, avant-hier soir, au milieu de son escadron, Soudain, le cheval glissa sur une écorce de melon et s'abattit. Malgré sa prestesse, le cavalier ne put se retirer à temps et il eut la jambe gauche prise sous le cheval. Le membre fut fracturé. Le pauvre goumier, qui se désespère de cette blessure qui va l'empêcher de suivre ses camarades sur le champ de bataille, est soigné à l'hôpital militaire.

Il faut attendre l'arrêt. — Encore un accident dû à l'imprudence de celui qui en a été la malheureuse victime. L'accident s'est produit dans la rue de la République. M. José Castelvi, 51 ans, mécanicien, demeurant 7, rue des Lices, voulut descendre d'un tramway en marche. Il s'y prit de telle façon qu'il perdit l'équilibre, tomba sur la chaussée et fut blessé assez grièvement à la tête par le chasse-corps de la voiture. Relevé, et transporté dans une pharmacie voisine, M. Castelvi y reçut les premiers soins, puis fut conduit à la Conception où on l'admit d'urgence.

Bruyante discussion. — Des cris aigus retentissaient l'autre nuit, vers 11 heures et demie, rue Paradis. Il s'agissait d'une discussion qui prit bientôt un caractère tragique entre la fille galante Denise R..., 31 ans, demeurant rue Paradis, et le garçon de café Paul M..., 31 ans, habitant rue de Madagascar. Denise R... promenait son chien quand elle fut abordée. Des deux côtés ce furent des injures, puis des menaces, et Denise R. frappa à coups de laisse son antagoniste au front et lui mit la figure en sang. Paul M..., la poursuivit jusqu'à la place de la Bourse où il la frappa à coups de poing et lui déchira ses vêtements. Le gardien cycliste Sabatier les arrêta tous deux et les conduisit à la Permanence où M. Busnel, commissaire de police, leur a dressé procès-verbal pour violences réciproques et tapage nocturne, après les avoir fait panser par le docteur Balata. Ils ont été ensuite remis en liberté provisoire.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Avis de la Mairie.* — Au Conseil des adjoints tenu hier matin à l'Hôtel de Ville, il a été décidé que la foire de la Saint-Mathieu aurait lieu à l'exclusion de toute fête ou réjouissance quelconque. Le Syndicat des commerçants et magasiniers et l'ancien Comité des fêtes seront avisés de cette décision avec prière de faire connaître à la municipalité s'ils y voient quelque inconvénient.

Le Conseil a décidé que les demandes de dégrèvement du prix d'abonnement d'octroi, basées sur la situation actuelle et les pertes qu'elle entraîne, formées par les entrepositaires de bière et plâtres, chaux, etc., seront soumises au Conseil municipal à sa prochaine réunion.

Le Conseil s'est, en outre, entretenu de l'abatage de 50 à 60 porcs par jour, jusqu'à concurrence de 1.500 à 2.000 que la maison Métras et Cie de Marseille a dû, ce matin mercredi, commencer à notre abattoir.

Avant la séance, qui a été levée à 11 heures, MM. Lafond et Durbec s'étaient, avec M. Bouisson, député, lieutenant d'artillerie, entretenus d'une fourniture pouvant, en vue de donner du travail à cette corporation, être éventuellement faite par les bourreliers de la localité.

LA CIOTAT. — A la suite de l'arrêté préfectoral réglementant la fermeture des débits à dix heures du soir, M. Lacroix, commissaire de police, effectuait samedi soir une ronde avec ses agents. Arrivés au débit sis rue Grand-Madier, dénommé « Excelsior Bar », ils constatèrent que des consommateurs se trouvaient à l'intérieur de l'établissement. La tenancière du débit, Mme Rollin Marcelle, n'ayant pas répondu aux sommations, un des agents alla prévenir M. Peltier, maréchal des logis, qui la fit écrouer à la geôle municipale, d'où elle sera dirigée, avec les deux consommateurs qui ont été inconvenants envers les agents, à Marseille, et mis à la disposition du Parquet.

TRETS. — *Pour les blessés.* — La première liste de souscription pour nos sympathiques blessés s'élève à la somme de 504 fr. 50.

CABRIES. — *Recensement de la classe 1915.* — Le maire de Cabriès informe les jeunes gens nés du 1er janvier au 31 décembre 1915 qu'ils doivent se faire inscrire sans retard sur le tableau de recensement de la classe 1915.

Une souscription publique est ouverte en vue d'assurer le fonctionnement des hôpitaux auxiliaires de territoire installés à Aix (Croix Rouge Française et Société de secours aux blessés).

SALON. — *Croix Rouge.* — Des dons nombreux ont été faits déjà par la population de notre ville et des localités voisines, soit en espèces, soit en produits d'alimentation; le grand nombre de ces dons ne nous permet pas d'en donner la liste, mais nous devons signaler qu'en dehors de Salon, il en est venu particulièrement des communes de Charleval, Cornillon, Eyguières, Grans, Istres, Mallemort, Miramas, Saint-Chamas. Nous sommes persuadés que les dons continueront à affluer afin d'apporter le plus de soulagement possible aux souffrances de nos vaillants soldats.

Les personnes qui désireraient apporter leur concours pour le transport des blessés et différents autres services de l'hôpital, sont priés d'adresser une demande par écrit. Toutes les fonctions occupées à l'hôpital sont absolument gratuites. L'administration responsable auprès des autorités militaires est composée de M. Maximin Boy, administrateur; M. le docteur Persin, médecin chef; M. Borel, pharmacien, et M. Ludovic Julien, comptable.

MARTIGUES. — L'administration de la Marine va procéder à la mise en adjudication des travaux d'enlèvement de la fameuse épave du *Kléber*, échoué dans les alluvions du Rhône, golfe de Fos, depuis de nombreuses années.

⁓ Les personnes ayant obtenu les allocations attribuées aux familles des militaires rappelés sous les drapeaux sont invitées à se présenter, aujourd'hui mercredi, à partir de 8 h. 30, et pendant toute la journée, salle de la Mairie, où M. le percepteur procédera au paiement des dites allocations. Les intéressés devront être porteurs du certificat d'admission, modèle n. 2, qui leur a été remis.

PUYLOUBIER. — Un Comité de souscription en faveur des soldats blessés a été formé dans notre commune. Ce comité comprend : MM. Houchard, Suzanne, Reboul, présidents d'honneur; Molet A., Baillieu, Agapit, Bontemps, Gageau Auguste, Dupont, Brun François, Peloutier Léopold, Champin, curé, Coulon François, Gautier, instituteur. Les souscriptions faites dans le village et les campagnes ont atteint le chiffre de 1.041 fr. 50. Cette somme sera remise au Comité de la Croix Rouge à Aix. Aux généreux donateurs, merci ! Mentionnons également la formation d'un ouvroir qui, sous la présidence de M. Champin, a fait parvenir à la Ligue patriotique des Françaises : 40 draps, 36 chemises, 280 bandes. Encore une fois merci.

GARDANNE. — *Vol.* — Profitant de l'absence des époux Fabre, qui habitent le boulevard Carnot, des malfaiteurs se sont introduits dans leur domicile et y ont soustrait une certaine quantité de linge et d'objets divers. La gendarmerie, informée, a ouvert une enquête.

Secours aux blessés. — Grâce à l'initiative de M. le curé Gleize, de Mme Simon et d'autres personnes dont le dévouement mérite d'être loué, plusieurs ouvroirs ont été constitués dans notre ville ; on y travaille d'une façon continuelle pour nos blessés ; tous les dons en espèces et en nature sont centralisés à la Mairie. Nous prions toutes les personnes susceptibles de venir en aide à nos soldats blessés, ainsi qu'aux familles malheureuses, dont un certain nombre sont actuellement sans gîte, de ne pas demeurer insensibles aux pressants appels que leur adresse le Comité.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

PROGRAMME SENSATIONNEL ET EXCLUSIF. Dernières actualités. BRILLANT ORCHESTRE SYMPHONIQUE. Matinée et soirée.

La reprise de la Vie Universitaire

UNE SESSION DE BACCALAUREATS EN OCTOBRE

Paris, 8 Septembre.

Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni ce matin en Sorbonne, sous la présidence de M. Liard. Il a arrêté les mesures nécessaires pour l'ouverture des sessions d'examen en octobre, et pour la reprise des cours dans les facultés en novembre.

Le vice-recteur donne avis qu'une session de baccalauréats s'ouvrira devant les facultés des sciences et des lettres de l'Université de Paris jusqu'au 15 octobre 1914. Les registres d'inscription seront ouverts au secrétariat des facultés, du lundi 21 septembre au samedi 3 octobre inclus.

Marseille et la Guerre

Les Recrues du Nord

C'est un spectacle peu banal, la nuit venue, de voir le quai du Port arpenté à tout enstant par des jeunes gens aux allures empruntées qui se dirigent, par théories successives, vers le fort Saint-Jean. Et cela dure depuis plus de huit jours.

D'abord, c'étaient des engagés volontaires qui arrivaient de Paris et de l'Est, surtout de l'Alsace annexée. Nous en avons rencontrés qui venaient de Cernay, Mulhouse, Schirmeck, Saint-Amarin, Dannemarie, etc. Quelques autres arrivaient de Lorraine, mais ces derniers sont peu nombreux.

Enfin, depuis deux jours, ce sont de jeunes recrues de 19 à 20 ans, qui prennent placidement le chemin du fort Saint-Jean, qui, maintenant, regorge de monde.

Vers minuit, non loin du fort, deux gardiens de la paix étaient abordés par douze jeunes gens qui leur demandèrent de les conduire quelque part pour se reposer durant le restant de la nuit. Il n'y avait plus de place pour eux dans les casernements. On les conduisit à la Permanence où ils se reposèrent sur des bancs.

C'étaient de beaux et solides gars, tous munis d'une valise et qui ne demandaient qu'une chose : d'être vite instruits pour aller renforcer les armées de bataille. Deux venaient de Roubaix et Tourcoing. Ils avaient vu les uhlans. « Oh ! nous dit l'un d'eux, à Tourcoing, ils n'étaient pas nombreux, quarante ou cinquante au plus, qui se montrèrent d'abord en dehors de la ville. Ils campèrent leurs chevaux sur le boulevard Neuf, puis quelques-uns vinrent boire de la bière dans les estaminets. Ils en burent beaucoup. Ils payèrent sans rechigner, puis ils repartirent sans faire du mal. Depuis on n'en a plus revu. On nous a dit que, dans d'autres endroits, ils n'avaient pas été corrects ».

A Roubaix, ils passèrent au large, sans entrer dans la ville, se dirigeant vers le Sud. De ce fait, les environs de Lille furent complètement épargnés.

Les autres recrues venaient de Paris et des environs. Ils ne parlaient guère et ne demandaint qu'à faire au plus vite de bons soldats pour courir sus aux Allemands. Tous paraissaient fatigués. Et bientôt, appuyés sur leurs valises ou couchés sur les bancs, ils dormaient à poings fermés.

Les Réfugiés belges

Le Consulat de Belgique nous adresse la communication suivante :

« Le consul de Belgique regrette de ne pouvoir remercier personnellement toutss les personnes qui ont bien voulu donner leur offrande aux quêtes faites, dimanche dernier, au cours des offices religieux à Marseille.

« Il nous charge de témoigner à ces âmes charitables par la voix de notre journal tant en son nom personnel qu'aux noms de tous ses compatriotes et aussi au nom de l'Association des Dames Belges (secours aux blessés) et des diverses œuvres belges de secours de Marseille, des sentiments de viv rconnaissanc pour le concours qu'apporte le fruit de ces quêtes aux soulagement des infortunes belges.

« Tous les réfugiés belges qui arrivent à Marseille sont unanimes à exalter l'aide et l'assistance qu'ils ont trouvées de la part des Français dans la voie cruellement triste qu'ils ont parcourue pour arriver ici.

« M. le Consul de Belgique nous prie d'ajouter combien ces sentiments compatissants touchent profondément le cœur de ses compatriotes et les aident à supporter toutes les privations qui leur sont imposées par l'ennemi commun ».

Des Cheminots de l'Est à Marseille

Hier, sont arrivés, dans notre ville, huit employés des chemins de fer l'Est. Ces cheminots venaient de Reims qu'ils ont quitté sur l'ordre de la Compagnie, laquelle leur a délivré un permis de circulation. Ils ont pris le dernier train qui est parti de Reims, avant que, l'approche des Allemands étant signalée, le génie français ait fait sauter les voies. Mais ils n'ont pu emmener avec eux les membres de leurs familles qui sont demeurés à Reims.

De cette ville, les cheminots ont été évacués sur Romilly puis sur Troyes. Ils ont mis d'ailleurs 17 heures pour franchir les 40 kilomètres qui séparent ces deux villes, et ils ont été obligés de parcourir 12 kilomètres à pied.

Ils ne savent rien de ce qui s'est produit à Reims après leur départ, mais, il leur a été dit que l'ennemi avait respecté la ville.

Les cheminots se sont rendus à la Préfecture, où ils ont eu une entrevue avec le préfet. Très vraisemblablement, ils seront dirigés sur Arles et de là sur divers points du réseau de chemins de fer de la Camargue, où ils remplaceront les employés mobilisés.

Engagements volontaires

Nous avons annoncé, qu'il était indispensable, pour contracter un engagement pour la durée de la guerre, de se soumettre à l'épreuve du Conseil de revision. De nombreux jeunes gens qui ont sollicité la faveur de prendre les armes contre l'envahisseur doivent donc se présenter à la rue Reinard, où ont lieu les visites médicales. Mais on nous signale que cette formalité demande un temps infini. Certains jours, quatre postulants tout juste ont été examinés dans la matinée. Or, il en est des quantités qui attendent leur tour et qui doivent pendant plusieurs heures se morfondre à la porte avant qu'on les puisse examiner. Le nombre de médecins majors, est, paraît-il, insuffisant pour examiner le nombre d'engagés qui se présente. Et l'on conçoit que ces jeunes gens soient impatients qu'on utilise la volonté et la courage qu'ils mettent si généreusement au service de la Patrie. Il serait possible, sans doute, de leur donner satisfaction, en faisant appel à des docteurs non mobilisés et de créer plusieurs lieux de Conseil de revision.

On demande des hangars

Le service de l'Intendance Militaire a besoin de vastes immeubles ou hangars pour y remiser des denrées. Les personnes qui en possèdent sont priées de le faire connaître au sous-intendant chargé des subsistances, 9, rue Sainte-Victoire. Prière de bien spécifier la situation exacte de l'immeuble, puis sa longueur, sa largeur, sa hauteur et le nombre d'étages.

Les repas populaires

On sait que depuis le début de la guerre, plusieurs Sociétés philanthropiques, et même des groupes de citoyens constitués pour la circonstance, ont organisé des repas populaires à un prix très minime. Bientôt Marseille en aura également.

En effet, la municipalité organise, à dater du 15 septembre courant, des repas populaires pour femmes, mères de famille, jeunes filles et enfants au-dessous de 12 ans.

Ces repas seront servis, pour le prix modique de 0 fr. 25 par tête, dans les réfectoires de l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de jeunes filles du cours Devilliers.

Le nombre des places étant limité, les personnes qui veulent bénéficier de cette organisation sont priées de se faire inscrire, de 9 heures à midi ou de 3 heures à 6 heures, à l'Ecole pratique de filles, cours Devilliers, 66, avant samedi 12 septembre midi.

Le service de ces repas à 0 fr. 25 est fait à titre d'essai ; il sera étendu et continué si les résultats sont satisfaisants et si les circonstances le permettent.

Faisons vacciner nos enfants

Le maire de Marseille rappelle que les enfants ne peuvent pas être admis dans les écoles publiques ou privées (écoles maternelles, écoles primaires, lycées et écoles pour l'enseignement secondaire) sans un certificat médical attestant qu'ils ont été vaccinés avec succès, et, s'ils ont plus de onze ans, qu'ils ont été revaccinés.

Au Bureau d'Hygiène, 6, rue Briffaut, un médecin vaccine tous les jours, de 10 heures à midi, et le jeudi de 2 à 4 heures.

Pour éviter l'encombrement, le retard dans la vaccination et par suite dans l'admission aux écoles, les parents feront bien de faire, dès maintenant, vacciner ou revacciner leurs enfants. Huit jours après chaque séance publique de vaccination, les parents devront ramener leurs enfants vaccinés devant le médecin vaccinateur. Après constatation du résultat de la vaccination, ils recevront un certificat.

Les écoliers vaccinés par le médecin de leur famille doivent échanger le certificat de ce médecin contre un certificat officiel délivré dès maintenant par le Bureau d'Hygiène, 6, rue Briffaut. Le certificat du médecin de famille ou de la sage-femme doit attester le succès de la vaccination, de la revaccination ou de l'insuccès des trois tentatives faites à huit jours d'intervalle au moins (décret du 27 juillet 1903, art. 9). Ce certificat peut être envoyé par la poste au Bureau d'Hygiène, dans une lettre contenant un timbre pour la réponse, le certificat officiel sera aussitôt mis à la poste par le Bureau d'Hygiène.

Les parents qui ont besoin de faire certifier à nouveau la vaccination ou la revaccination de leurs enfants, pour les faire admettre dans une autre école que celle fréquentée durant la précédente année scolaire, doivent demander, dès maintenant, ce certificat, 6, rue Briffaut, au Bureau d'Hygiène, où sont inscrites toutes les opérations vaccinales faites par le service municipal, ou attestées en un certificat médical au Bureau d'Hygiène.

Dons et secours

La Société fraternelle des brigadiers et poseurs de la voie (VIe arrondissement P.-L.-M. ont fait connaître hier au préfet qu'ils avaient décidé de lui faire parvenir la somme de 6.000 francs, tout ce que contient leur caisse, pour venir en aide aux réfugiés.

La commune de La Barben, suivant le bel exemple de Pélissanne, a fait adresser au préfet un lot de lingerie, chemises, draps, serviettes, etc., à l'intention des réfugiés belges et français.

Le maire de Marseille a reçu hier :

Souscription faite parmi le personnel de l'Usine de la Société Française des Glycérines, 12, route de Sainte-Marthe : MM. Garcin père, Féderer, chacun 5 fr. ; MM. Agnel, Cristofini, Mlle Castillon, MM. Ferrato, Paché, Spinelli, Cauvin, Ferraris, Castagnoli, Carrara, Mélé, Donati, Pascal, Barengo, Arthur, Flacadori, Flaud, Cappi, Boutano, Randin, Dumont, Cavalini, Goiran, Ferreri, Porcedda, Garosi, Micheli. Menichi, Bougma, Acchiaro, Santag, Facelli, Coppero, Toui, Ali, Pacchiani, Pusceddu, Arrobio, Bugaletti, Cassa, Bougie, Maïssaoud, Séliment, Larguier, Mmes Spinelly, Granier, chacun 2 fr. M. Vacelet, 5 fr. Total, 107 fr. — M. Baraton, 5 fr. 75. — MM. les employés de la Bourse du Travail (versement mensuel), 35 fr. — Dames et demoiselles de la Société excursionniste « La Famille », 15 fr. — M. Abel Nathan, avocat, 100 fr. — Un Espérantiste, 5 fr. — Mme Mascon Justine, 52 fr. 50. — Souscription mensuelle faite par le personnel : 1. Des agents et sous-agents du Central télégraphique de Marseille, 2.395 fr. 30 ; 2. de la Spanish Telegraph C., 75 fr. ; 3. du bureau des Postes de Fos-sur-Mer, 17 fr. — Services municipaux (supplément à la 1re souscription), 20 fr. 50. — Société Anonyme des Radeaux des Ports de Marseille (1er versement), 50 fr. — M. Bourrelly, président du Syndicat des Chevillards et Bouchers en Gros, a offert 150 kilos de viande.

Voir en quatrième page : Les communications des Comités de secours et le Courrier d'Aix.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

L'inexécution des Marchés allemands ouvre un débouché au Commerce français

La Chambre de Commerce attire d'une façon toute spéciale, l'attention de ses ressortissants sur l'importanc considérable des débouchés offerts au Commerce français d'exportation en raison des circonstances actuelles.

Le ministère du Commerce et de l'Industrie, ainsi que plusieurs Chambres de commerce étrangères nous indiquent, en effet, qu'en raison des hostilités, de nombreuses maisons allemandes et autrichiennes n'ont pu exécuter ou livrer leurs commandes, et qu'il appartient aux exportateurs français de tirer parti de cette situation, notamment dans les deux Amériques, maintenant que l'action des flottes alliées a rendu la liberté à la navigation commerciale, et que, du reste, l'Etat, par décret du 14 août 1914, garantit le risque de guerre, étant entendu que les assurances habituelles doivent être contractées.

Les indications suivantes sont notamment parvenues à la Chambre de commerce :

1° D'après la Chambre de commerce américaine de Paris, la France pourrait prendre position avec avantages aux Etats-Unis pour la fourniture des produits chimiques, de la bonneterie, des textiles de tous genres, et surtout des jouets. L'envoi de vendeurs expérimentés et connaissant la langue anglaise serait d'une grande utilité.

2. D'après la Chambre de commerce française de Barcelone, l'Espagne recherche des pays fournisseurs pour tout ce qui concerne l'appareillage électrique qu'elle importait en presque totalité d'Allemagne. Aussi, cette Chambre nous fait-elle savoir qu'elle se tient à la disposition de nos ressortissants pour leur fournir tous renseignements utiles et leur désigner des représentants honorables et expérimentés.

Il dénigrait la France, ...on l'arrête

Ce n'était qu'un voleur italien

Le service de la Sûreté a procédé hier à une arrestation des plus importantes. Il s'agit d'un personnage très connu dans les cafés, dont la tenue et la prestance en imposaient à tout le monde, et qui, d'un air très entendu, se permettait des réflexions désobligeantes tant à l'égard de nos gouvernants qu'à celui de nos officiers.

Mais ce n'était pas tout. Le personnage, renchérissant, se répandait en démonstration sur l'affaiblissement progressif de la France à cause de l'incohérence des administrations. La France était devenue ceci et cela et pis encore, enfin, aux dires de cet individu, la France n'était plus une nation sérieuse, incapable d'un effort quelconque, et dont l'Allemagne viendrait facilement à bout.

Au cours de ses discours, cet orateur d'un autre genre ne se gênait nullement pour insulter au passage et calomnier les Français en vue, même nos savants et nos généraux.

Il lui arriva bien quelquefois de trouver à qui parler et il faillit, à maintes reprises, recevoir une correction méritée. Mais à ce moment, le dénigreur s'excusait, exprimait des regrets relativement à son point de vue, puis s'éloignait habilement. C'était prudent.

Mais, ce qui était très imprudent pour le personnage, c'était de s'afficher ainsi avec fracas. Car il avait beau dire qu'il s'appelait M. Jean Duchêne, âgé de 51 ans, né à Paris, explorateur ; que dans ses voyages à travers le monde il avait apprécié la valeur des uns et des autres, etc., etc., il y eut des gens qui osèrent lui dire : « Non, monsieur, vous n'êtes pas Français ! »

Et M. Potentier, chef de la Sûreté, fut avisé de l'attitude singulière de cet explorateur. L'homme fut habilement filé et même questionné au café. On reconnut à son langage qu'il avait parfois une vague prononciation italienne. L'homme habitait une chambre retirée quai du Canal. On consulta les fiches.

Et l'on trouva que cet important monsieur ressemblait comme une goutte d'eau à un escroc italien du nom de Giovanni Maschio, âgé de 51 ans, contre lequel le gouvernement italien avait lancé un mandat d'extradition.

Le dénigreur de la France fut alors appréhendé et conduit devant M. Potentier. Il invoqua sa situation, sa belle tenue, son éducation. Certainement les agents se trompaient. Mais le magistrat lui demandant ses papiers, il s'excusa. Il les avait perdus. Mais poussé à bout, il finit par reconnaître qu'il était bien Giovanni Maschio et qu'il était poursuivi pour un vol commis à Turin avec faux et usage de faux.

— Et combien avez-vous volé ?

— Oh ! une bagatelle, 18.000 francs en tout, il y a de cela deux ans. Depuis, j'ai vécu bien tranquillement, sans me faire remarquer.

Maschio n'avait pas fait sa déclaration d'étranger et n'était point pourvu de permis de séjour. Dans ses poches on ne trouva rien de compromettant, en dehors d'une somme de 5.190 francs, tout ce qui restait du vol commis il y a deux ans.

Cet explorateur avait surtout exploré les bureaux de son patron à Turin, mais il s'était méfié de ceux de la police de Marseille. Double raison pour que l'on s'intéressât à lui.

Et c'est pour tous ces motifs que Giovanni Maschio dit Jean Duchêne a été écroué et logé à la prison Chave en attendant qu'il soit livré à la justice italienne. Mais en France, il aura d'abord à répondre des insultes qu'il adressait si généreusement à notre pays. Et c'est de toute justice. — E. L.

AU PARC DU ROND-POINT

Une Visite au "Ran" des Goumiers

Qui eût pensé que le parc du Rond-Point, dont la paix charmante allait s'éveiller pour une prochaine exposition, servirait de cantonnement à nos troupes africaines ? Qui aurait pu prévoir que ces allées tranquilles et ombreuses où naguère encore les mamans venaient s'asseoir en cercle pendant que leurs bambins faisaient des pâtés de terre seraient un jour parcourues par des cavaliers rouges et bleus ; que sur les parterres et les plates-bandes brouteraient les fins chevaux d'Arabie ; que les bassins serviraient de lavoirs et les fontaines d'abreuvoirs ?

La transformation de ce parc idyllique en un immense « Ran » arabe est une des conséquences les plus imprévues, les plus pittoresques de la guerre. L'entrée en est rigoureusement interdite au public, mais si fâcheuse qu'elle soit, cette mesure s'impose on le conçoit aisément. Un laisser-passer spécial m'en a permis l'accès et je vais m'efforcer de décrire cette curieuse vision d'une colonie africaine au cœur de notre ville.

Dans l'allée principale, devant la maison du commissariat général où les bureaux de l'Intendance sont installés, s'alignent des voitures du train. Un groupe d'officiers stationnent ; il y a là des dolmans rouges, bleu ciel, kakis, des képis et des chéchias. Deux officiers de chasseurs trottent à cheval dans l'allée, histoire de dégourdir les jambes à leurs chevaux. Près du pavillon tunisien, vestige de l'Exposition coloniale, qui dresse sur le ciel bleu son minaret blanc, des Arabes boivent de la bière et fument des cigarettes avec nonchalance. On se croirait dans quelque coin de la campagne algérienne. Un jeune lieutenant de spahis passe en motocyclette. Plus loin, un soldat, le torse nu, se débarbouille à une fontaine.

Au bord du bassin des Grenouilles, devant le Grand-Palais, des Arabes lavent leur linge. Voici un splendide gaillard, patiné comme un bronze, la tête coiffée d'un bonnet rouge, et les reins pris dans un pagne du même rouge. Accroupi, il savonne et l'eau que le vent ondule reflète ce beau corps bronzé et le rouge de son pagne. Un autre seulement vêtu d'une large culotte couleur safran est accroupi. Il aiguise son rasoir sur sa panoplie. Ils s'interpellent et rient en découvrant leurs dents d'une blancheur de porcelaine. Du linge sèche sur les roseaux.

Un peu plus loin, vers le palais de la Durance et du Rhône, des Arabes à peine vêtus mènent leurs chevaux à l'abreuvoir. Sous les murs du Grand-Palais, sur l'herbe, des tentes de toile brune sont dressées qui abritent des harnachement merveilleusement émaillés de rose, de bleu et d'or. Des chevaux en ligne broutent en hennissant ; un feu brûle près de là...

Mais c'est derrière le Grand-Palais que le pittoresque s'accentue. C'est bien là un « Ran » arabe avec ses tentes et ses chevaux, ses centaines de chevaux fins, nerveux. C'est un papillottement de couleurs, du rouge, du bleu, du jaune, du blanc. Ces goumiers ne sont sujets à aucun uniforme ; les uns ont des culottes de velours, d'autres des jupes, d'autres, surtout, la gandoura, d'autres une simple blouse de toile bise ; mais tous ont un grand air sous ces accoutrements hétéroclites. Ils ont surtout d'admirables figures où la race s'affirme magnifiquement : le nez droit, les yeux luisant comme de l'émail dans les faces tannées par les soleils séculaires. Quelques-uns, par la belle autorité du regard, la coupe de la barbe d'ébène dessinant les joues aux pommettes saillantes rappellent ces lithographies d'Abdel-Kader qui décoraient les salons des bourgeois de 1880.

A l'entrée du camp, un Arabe armé d'un sabre énorme, monte la garde et accueille d'une voix courroucée effroyablement gutturale, les soldats qui veulent passer. C'est l'heure de la soupe. On s'occupe des chevaux. Chaque homme prend sur son dos un sac d'avoine, un sac de cent kilos au moins qu'il emporte au trot de ses jambes nerveuses et noires pour la distribuer quelque part.

A l'abri d'un pavillon, les cuisines : quatre marmites de fer où mijote le « rata » sur un feu de bois et qu'un soldat du train retourne avec une louche. A côté, un clairon s'essaie à des roulades en sourdine ; un sous-officier se fait faire la barbe.

Partout des burnous blancs, des manteaux bleus à lisérés jaunes, partout des chevaux. Il y en a sous les arbres ; le Grand-Palais en est plein, une acre odeur d'écurie en sort. Où sont les élégances du Salon de l'Automobile ?

Parmi ces goumiers, il y a des hommes de cinquante ans, mais il n'y a point de « vieux » au sens que nous donnons à ce terme. L'Arabe est sobre sous la loi d'Allah : il se conserve. Bien utilisés, me disait un officier qui les connaît, ils feront de la bonne besogne. Ils sont très attachés à la France, puisque beaucoup d'entre eux sont de riches fermiers qui pouvaient rester tranquilles dans leur « goum ». Ils ont suivi les jeunes, se sont engagés comme volontaires.

Ils promèneront sur nos champs de bataille leur drapeau vert et rouge, leur drapeau pas plus large qu'un mouchoir, leur drapeau de soie brodé et chamarré comme une étoffe de femme où chatoient toutes les grâces et toutes les riches couleurs de l'Orient.

ANDRE NEGIS

Les Réfugiés belges et français

Chaque jour, quelque nouveau convoi de réfugiés des régions du Nord et de l'Est, de la Belgique, arrive dans notre ville.

Les plus angoissantes misères traversent ainsi Marseille, allant de la gare à la Préfecture, où un abri est assigné à ces malheureux.

La grande âme généreuse de notre vieille cité phocéenne a vibré de toute sa compassion à la vue de ces pitoyables détresses. Riches et pauvres, bourgeois et ouvriers, il n'en est point, qui en offrant un toit aux infortunés des régions envahies, en leur ouvrant les portes de leur logis ne leur aient ouvert aussi et leurs bras et leur cœur.

Un nouveau convoi de ces pauvres gens est arrivé hier à Marseille. Des vieillards, des femmes, des enfants ; quelques rares hommes, que la mobilisation n'a pas atteints. Leurs yeux rougis d'avoir trop pleuré ne versent plus de larmes ; mais sur leur face pâle, les dangers courus, les souffrances endurées ont marqué des rides. Dans de petites voitures d'enfants ou plus misérablement encore dans une couverture ou un simple torchon, ont été réunis, à la hâte quelques vêtements, quelque linge.

Tous ces pauvres gens, pitoyable cortège, unis dans une pareille infortune, également cruelle, viennent des Ardennes, de la Meuse, de la Marne, quelques-uns de Belgique. Depuis huit jours, dix jours, ils ont abandonné leurs foyers. A pied, ils ont couru les routes, coupé à travers bois, pour échapper aux sabres et aux lances des uhlans, et cela dura plusieurs jours.

Lorsqu'ils arrivèrent à Marseille, plusieurs n'avaient pris aucune nourriture depuis 36 heures. Et tous ceux qui se trouvaient sur le quai de la gare, assistèrent à une des plus touchantes manifestations de solidarité humaine qu'il soit donné de voir.

Tandis que les réfugiés attendaient sur le quai, un train de territoriaux stationna en gare. En voyant la détresse des malheureux, nos braves soldats, puisant dans leur sac, leur donnèrent tous les vivres qu'ils possédaient, puis ils organisèrent entre eux une quête qui produisit la somme de 40 francs. Un voyageur, anonyme, remit aux réfugiés 150 francs.

Devant la spontanéité et la cordialité du geste, ces braves gens étaient profondément émus.

Une malheureuse femme, une grand'mère, à travers ses larmes nous dit sa détresse. Son fils et son gendre sont au combat. Sa fille a trois enfants et en attend un quatrième. Tous sont à Marseille, la belle-fille aussi. Et la grand'maman pleure à la pensée qu'elle pourra être séparée de sa fille et de ses petits-enfants.

Elle a vu 1870. Alors les Allemands ont traversé comme aujourd'hui le village que toute la famille habite. Revigny, près de Bar-le-Duc. Elle avait 18 ans. Les soldats du kaiser étaient moins sauvages, moins barbares qu'aujourd'hui. Alors, ils demandaient des vivres et passaient, si on leur en donnait. Aujourd'hui, ils détruisent tout, incendient les villages lorsqu'ils ont pillé...

En attendant qu'un logis leur soit assigné, les réfugiés attendent dans la cour de la Préfecture. Deux de nos concitoyennes ont apporté deux grands seaux de limonade où, avec des verres, puisent et se désaltèrent ces malheureuses gens. Un de nos amis arrive avec des brioches toutes chaudes et les distribue aux enfants.

Puis, au fur et à mesure qu'un logement leur est assigné, ils s'en vont, accompagnés la plupart du temps de leurs bienfaiteurs, ou d'un gardien de la paix qui les conduit. Devant la Préfecture, des curieux, en double haie, regardent avec pitié ces pauvres gens.

Parmi les réfugiés arrivés ces jours-ci se trouvaient Mme Vernel et son fils Léon, âgé de 19 ans, de Chesne (Ardennes). Quand l'approche des Allemands fut signalée, Mme Vernel, son fils et ses deux filles : Julia, âgée de 26 ans, et Lucie, 16 ans, quittèrent précipitamment le village. Des uhlans qui les aperçurent les poursuivirent et la malheureuse famille dut se réfugier dans des bois, où elle passa la nuit ; dans leur fuite les deux jeunes filles furent séparées de leur mère et de leur frère. Mme Vernel est arrivée à Marseille avec son fils. Elle ne sait où sont ses filles. La pauvre mère se désole, et conçoit combien grande serait sa joie si elle apprenait que ses deux enfants sont retrouvées. Elle habite rue Bompard, 3, dans un logement qui lui a été offert par M. Et. Chrétien. C'est là qu'on pourra, le cas échéant, la renseigner sur le sort de ses enfants.

Indiquons qu'un de nos lecteurs est venu hier nous faire connaître qu'il tenait à la disposition du préfet. pour y loger des réfugiés, un cabanon meublé, comprenant deux chambres et une cuisine, pouvant loger cinq personnes dont un enfant. Le cabanon, qu'entouré une pièce de terre, pourrait de préentoure une pièce de terre, pourrait de préférence être attribué à des cultivateurs.

Ainsi nos concitoyens donnent en cette douloureuse période d'infortunes nationales l'exemple d'une solidarité faite pour réconforter ceux-là même qu'un pessimisme inadmissible aurait pu atteindre.— M. G.

Les Cardinaux de Paris, de Malines, de Montpellier et de Reims passent à Marseille

Ils veulent tous regagner leur diocèse

Avant-hier soir, par le train de 10 h. 30, arrivaient en gare de Marseille les cardinaux de Paris, de Malines, de Montpellier et de Reims, de retour de Rome où ils venaient de prendre part à l'élection du nouveau pape, Benoit XV.

Si M. de Cabrières, cardinal-évêque de Montpellier put, le soir même, regagner son diocèse par le train de 11 h. 35, il n'en fut pas de même des trois autres éminents prélats que les difficultés des communications devaient retenir dans notre ville hier encore.

En raison même des douloureux événements que nous traversons, il paraissait même difficile, sinon impraticable, que deux de ces Eminences, au moins, aient la possibilité de regagner leur diocèse. Si l'accès de Paris est facile à quiconque — sauf aux Allemands, bien entendu — on avait quelque droit de penser qu'il y aurait danger pour le cardinal Mercier de se rendre à Malines et pour le cardinal Luçon de rejoindre son archevêché de Reims.

Disons tout de suite, à l'honneur de ces deux distingués cardinaux, que pareille pensée n'a pu les retenir un instant dans l'accomplissement de leur devoir : ils étaient partis, l'un de Malines, l'autre de Reims pour accomplir la mission dont ils étaient investis ; leur mission accomplie, ils regagnaient le poste qu'ils avaient momentanément quitté.

Et c'est ainsi qu'hier après midi, le cardinal Luçon et le cardinal Mercier, qu'accompagnait le cardinal Amette, archevêque de notre capitale, prenaient le rapide de Paris pour se rendre dans leur diocèse.

Par suite des circonstances actuelles, le départ des trois cardinaux ne pouvaient manquer de soulever l'intérêt général. Sur le quai de la gare, où vont et viennent de nombreux soldats, des dames de la Croix-Rouge, dans le tohu-bohu du prochain départ, les trois Eminences sont particulièrement entourées.

Le cardinal Luçon, archevêque de Reims, ne se dissimule pas les difficultés qu'il pourra rencontrer pour arriver jusqu'à son archevêché.

— J'avais eu, tout d'abord, l'intention, dit-il, d'aller directement à Paris avec M. Mercier et M. Amette. Mais, maintenant, tout est changé. Je m'arrêterai à Lyon et de là, par Dijon ou par Châlons, je tâcherai de me faire conduire à Reims. Coûte que coûte, j'y arriverai.

M. Mercier, archevêque de Malines, n'est pas moins décidé :

— De Paris, je me rendrai à Dieppe ou à Dunkerque. Puis, par mer, je compte aller à Anvers, d'où j'espère pouvoir arriver jusqu'à Malines.

Et comme on lui fait observer que l'entreprise ne va pas sans quelque danger pour sa personne :

— Je vais où le devoir m'appelle, réplique simplement l'éminent archevêque. Si les Allemands veulent me prendre en otage, ce sera la plus grande gloire de ma vie.

Quant à M. Amette, archevêque de Paris, il ne redoute nullement les rigueurs d'un siège qui, fort heureusement, est une éventualité que, pour l'instant, nous avons le droit de ne plus craindre.

— Si, cependant, Paris était investi, déclare M. Amette, je considérerais comme un honneur d'y demeurer quand même.

Aussi bien l'attitude ferme, décidée, des trois prélats dont on admire la courageuse décision, leur attire-t-elle l'ardente sympathie de toute la foule. Et tandis que le train s'ébranle, de toutes parts s'élèvent les cris de : Vive la Belgique ! Vive Paris ! Vive Reims ! auxquels les trois cardinaux répondent par les cris de : « Vive la France ! »

CHARLES VARIGNY

COMMENT ILS SE BATTENT

Lettres et Récits de Soldats

Pour sauver le drapeau

Marseillan (Hérault), 8 Septembre.

Cette semaine, une note officieuse apprenait que le jeune François Martin, soldat au X... d'infanterie, avait été blessé en sauvant le drapeau du Y... régiment. Depuis, la lettre suivante a été reçue par les parents de ce nouveau héros méridional. Elle relate les faits avec une simplicité antique. Mais laissons la parole à notre jeune Marseillanais :

Chers parents, je vous écrit pour vous donner les meilleures nouvelles de ma santé. Ne vous inquiétez pas de ma blessure. Une simple foulure de la jambe prise à aller chercher le drapeau du Y... régiment, où est M...

Le lieutenant était mort sur la ligne de feu et je m'élançais vers le drapeau qui risquait d'être pris. Mais en revenant j'ai reçu, heureusement sur le sac, un éclat d'obus qui m'a fait rouler à vingt mètres. Je n'ai pas eu peur. Le général m'a touché la main et un lieutenant a pris mon nom. Le préfet est venu me voir à l'hôpital et m'a dit que j'étais un brave.

Un brillant fait d'armes

Coursan, 8 Septembre.

Voici l'extrait d'une lettre datée du 23 août :

Vous me dites de me défendre ; vous pouvez croire que j'ai fait mon devoir. Pendant trois jours, sous la conduite de mon lieutenant, nous avons nous, une section, protégé la retraite des Français.

Oui, ma chère mère, j'ai vu tomber tous mes amis. Nous étions 40 et quand, faute de munitions, il nous a fallu battre en retraite, on n'était plus que dix. Ah ! je ne sais comment je suis en vie. Il ne faut pas croire qu'on s'est arrêté là. Nous nous sommes arrêtés à une ferme où on a trouvé des cartouches, et là, plus que huit, nous avons descendu toute une compagnie d'Alboches ; on les tombait comme à la cible. Forcés de nous replier, nous avons toujours fait feu jusqu'à 6 heures du soir. Puis, nous avons marché pour trouver le régiment, dépouillant les morts pour trouver de quoi manger. Et quand, le lendemain, après avoir marché toute la journée, nous avons trouvé le régiment, nous étions cinq et le lieutenant. Aussi, le colonel nous a embrassés.

Tu vois par là que ton fils sait encore venger ceux qui tombent victimes des Prussiens.

Je suis pressé, je pars.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

La Bataille continue à l'avantage des armées alliées

SÉRIEUX ÉCHEC DES ALLEMANDS A MONTMIRAIL

Auxerre, 8 Septembre.

Mme Klobukowski, femme de notre ambassadeur à Bruxelles, qui se trouvait à Anvers, a réussi à gagner la frontière en automobile. Elle vient d'arriver à Auxerre, chez sa mère, Mme Paul Bert.

Communiqué officiel

Bordeaux, 9 Septembre, 2 h. 30.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

1. -- A l'aile gauche, les Allemands ayant tranchi, dans leur mouvement de retraite, le Petit-Morin, se sont livrés, en vue de protéger leurs communications, à de violentes et infructueuses attaques contre celles de nos forces qui occupent la rive droite de l'Ourcq.

Nos alliés anglais poursuivent leur offensive dans la direction de la Marne. Sur les plateaux, au Nord de Sézanne, nos troupes progressent, bien que péniblement.

2. -- A notre centre, violent combat avec alternatives d'avance et de recul partiel.

3. -- A notre aile droite, situation bonne en avant de Nancy et dans les Vosges.

Echec des Allemands à Montmirail

Troyes, 8 Septembre.

Dans l'action d'hier, les Allemands entre autres échecs en ont éprouvé un particulièrement marqué à Montmirail et à La Fère-Champenoise.

La bataille continue vers Vitry-le-François, à l'avantage des armées alliées.

La défense du Maroc

(Communiqué officiel)

Paris, 8 Septembre.

Dès le début de la mobilisation, le commissaire résident général de France au Maroc a offert au gouvernement l'envoi, en France, de toutes celles de ses troupes qui n'étaient pas absolument nécessaires à la conservation et à la sécurité des régions occupées, ce qui répondait, d'ailleurs, au désir de ces belles troupes, qui, bien que menant depuis quatre mois une rude campagne dans la région de Taza et celle des Zaïans, réclamaient ardemment leur participation aux opérations de France. C'est ainsi que la plus grande partie des meilleures unités du Maroc ont été appelées à concourir à la défense du pays.

Ce prélèvement considérable sur les troupes d'occupation du Maroc n'a été possible que par l'envoi de France d'un certain nombre d'unités territoriales. Le général Lyautey a affecté ces bataillons à la garde des principales villes du Maroc, où leur présence rassure la population européenne, et où leur belle tenue produit sur les indigènes la meilleure impression.

D'autre part, les citoyens français résidant au Maroc, liés ou non par les obligations militaires, ont répondu avec un élan patriotique à l'appel du commissaire résident général. Ils forment déjà, au Maroc occidental, cinq bataillons de réservistes, un bataillon de territoriaux et une compagnie de vétérans. Eux aussi participent efficacement à la défense du Maroc et rendent disponibles les troupes régulières pour venir combattre sur la frontière.

La Grèce et la Triple-Alliance

Athènes, 8 Septembre.

On annonce que durant la crise actuelle la Triple Alliance n'aurait procédé à aucune démarche auprès du gouvernement hellénique, en vue de la cession de Cavalla à la Bulgarie. Elle n'aurait pas conseillé davantage à la Grèce de procéder à des concessions quelconque au sujet des îles. Les concessions que la Grèce a faites sur la question des îles, émanent de sa propre initiative.

Les Allemands ont-ils évacué Lunéville ?

Nancy, 8 Septembre.

D'après l' « Eclaireur de l'Est », le bruit courait à Nancy, depuis le 2 septembre, que Lunéville avait été évacué à cette date par les troupes allemandes.

Ce qui paraît certain, c'est qu'ils ont dû abandonner les hauteurs des environs.

Les Victoires russes

La déroute des Autrichiens est complète

Rome, 8 Septembre.

Un rapport officiel russe dit que les troupes russes entourent graduellement Przemysl, qui sera obligé de capituler ou pris d'assaut.

Pétrograde, 8 Septembre.

Les fuyards des armées autrichiennes racontent que les pertes des Autrichiens sont énormes. De nombreux régiments sont complètement décimés.

Les Autrichiens redoutent un soulèvement contre le joug autrichien dans la Bukovine, où les sympathies des Hongrois pour la Russie augmentent.

Des correspondances privées confirment la désorganisation des armées autrichiennes et constatent que celles-ci font emploi de balles explosibles.

A Galatz, la nouvelle des victoires russes a provoqué un enthousiasme général. L'hymne russe fut chanté au théâtre.

Pétrograde, 8 Septembre (officiel).

Sur tout le front de bataille autrichien des combats ont eu lieu pendant toute la journée du 6 septembre. Au centre, l'armée autrichienne poursuit sa retraite dans la région de Rava-Rousska. Une lutte acharnée se livre contre d'importantes forces autrichiennes.

Les troupes russes ont attaqué une position autrichienne puissamment fortifiée, près de Gorodok, sur la rive gauche de la Vistule. L'offensive des Russes est favorable à leurs armes.

La Belgique et la déclaration des alliés

Londres, 8 Septembre.

Le *Daily Telegraph* fait remarquer que la déclaration faite par les alliés, au sujet de la paix, protège naturellement la situation de la Belgique, et sauvegarde complètement ses intérêts.

Remaniement ministériel en Espagne

Madrid, 8 Septembre.

La démission du marquis de Vamillo, ministre de la Justice, est acceptée.

M. Dato, président du Conseil, prendra le portefeuille de la Justice.

Révolte de marins italiens à bord d'un vapeur autrichien

Le Ferrol, 8 Septembre.

L'équipage du vapeur autrichien Bohema, *s'est mutiné, réclamant le paiement des salaires. Les autorités espagnoles ont rétabli l'ordre. Un Autrichien a été blessé.*

La plus grande partie des hommes de l'équipage sont d'origine italienne. Ils sont partis pour l'Italie viâ Barcelone.

AVIS DE DECES

Mme veuve Frédéric Flécher, née Deneulain ; M. et Mme Gautier H., née Flécher ; M. Adolphe Flécher ; M., Mme Charles Flécher et leur fils ; Mme veuve H. Bouissin ; M. et Mme Michel, née Bouissin ; Mlles Jeanne et Elise Michel ; les familles Flécher de Marseille et de Paris, les familles Prat, de Rocle (Ardèche), ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. André DENEULAIN**, leur frère, oncle, grand-oncle, beau-frère, parent et allié, décédé le 8 septembre, dans la 75e année de son âge, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, 9 septembre, à 4 heures, villa Georgette, 143, chemin de Saint-Just, Malpassé. On ne reçoit pas.

La famille Favier a l'honneur de faire part à ses amis et connaissances du décès de **M. Vincent FAVIER**, chapelier, et les prie d'assister à ses obsèques, qui auront lieu aujourd'hui mercredi, à 4 heures du soir, place Notre-Dame-du-Mont, 17.

COMITÉ D'ASSISTANCE DE LA PRESSE QUOTIDIENNE DE MARSEILLE

SOUSCRIPTION

en faveur des Familles atteintes par les nécessités de l'heure présente

M. Gétaz, consul de Suisse, accompagné de M. le chancelier du consulat, nous a remis la somme de 5.965 francs, montant d'une souscription faite parmi la colonie suisse de Marseille, en faveur des familles nécessiteuses dont les soutiens ont été appelés sous les drapeaux. Voici le détail de cette souscription :

MM. J. Gétaz, consul, 500 fr. ; A. Haldi, 25 fr.; Georges Combes, 50 fr. ; Léon Juriens, 5 fr. ; E. Schaub, 25 fr. ; G. Krauer, 100 fr. ; H. Stuckelberger, 200 fr. ; Ch. et Léon Cima, 10 fr. ; Hauri et Cie, 100 fr. ; Mme Maurer, 5 fr. ; MM. Pittet, 5 fr. ; A. Demouche, 5 fr. ; F.-E. Angst, ancien consul, 500 fr. ; G. Angst, 300 fr. ; Sigg et Cie, 100 fr. ; Esposito, 5 fr. ; Un Vaudois, 5 fr. ; MM. Eugène Cima, 20 fr. ; Edouard Seitz, 50 fr. ; G. Beuchat, 10 fr. ; Ernest Raeber, 5 fr. ; Fr. Duthaler, 20 fr. ; Emile Pittet, 10 fr. ; Christian Lerchy, 2 fr. ; Mme Emile Bachmann, 5 fr. ; MM. Studer, 5 fr. ; P.-E. Steiger, 10 fr. ; D. Seiler, 20 fr. ; Clément Gianola, 10 fr. ; Mlles Julita Cantieni, 10 fr. ; Meylan Pasche, 5 fr. ; Mmes veuve Gonnet, 10 fr. ; Xavier Diethelm, 10 fr. ; Mlle Edi Gerebr, 5 fr. ; M. Régamy, Société Générale d'Affichage, 50 fr. ; Mme E. N., 3 fr. ; M. Maurice Juriens, 5 fr. ; Mme Doehner, 5 fr. ; MM. H. Gasser, 30 fr. ; Alfred Bourgdofer, 5 fr. ; C. Lienhard, 10 fr. ; Mme Soulier, 5 fr. ; M. G. Borel et famille, 25 fr. ; Une famille fribourgeoise, 5 fr. ; MM. Ch. Hiller Mooser, 21 fr. 50 ; G. Ménabé, 5 fr. ; E. Fevot, 5 fr. ; Francis Daviet, 20 fr. ; G. Wayan (deuxième versement), 25 fr. ; Becker, 5 fr. ; Siffert, 10 fr. ; Mme Bilmeyer, 50 fr. ; MM. F. Kung, 200 fr. ; Hubscher Jacques (deuxième versement), 200 fr. ; Seiffert Jacques, 205 fr. ; Achille Nisolli, 2 fr. ; Paul Wagner, 20 fr. ; H. Glarner, 25 fr. ; Une Suissesse, 10 fr. ; MM. Louis et E. Robert, 10 fr. ; Q. Nuth, 20 fr. ; Entreprise Zschokke et Cie, 500 fr. ; En mémoire de Jules et Fanny Aeschlimann, 6 fr. 50 ; MM. L. Bovet (deuxième versement), 100 fr. ; A. Guillaumet, 20 fr. ; Paul Dyens, 50 fr. ; J. Erni, 25 fr. ; William Kern, 25 fr. ; Divernois, 20 fr. ; Nicolas Schoder, 25 fr. ; F.-C. Hirt, 5 fr. ; R. Hagenbuch, 25 fr. ; Mme Haentenschwyler, 10 fr. ; MM. César Gianola, 20 fr .; MM. Pletscher, 50 fr. ; Henri Fraf, 50 fr. ; J. Federer, 10 fr. ; Scheibenstock, 5 fr. ; F. Oberli, 25 fr. ; Zollinger, 5 fr. ; J. Engi, 10 fr. ; M. Schorpp, 5 fr. ; Emery, 10 fr. ; M. Maulaz, 5 fr. ; A. Hedinger, 100 fr. ; J. Staeheli, 10 fr. ; J. Kneubuhler, 5 fr. ; G. Stamm, 100 fr. ; I. Zullig, 50 fr. ; Horat E., 20 fr. ; F. Pfenninger, 50 fr. ; J. Kellerhals, 10 fr. ; J.-J. Sigrist (deuxième versement), 100 fr. ; F. Goldschmid, 50 fr. ; A. Forni, 5 fr. ; A. Ziegler, 50 fr. ; V. der Crone, 50 fr. ; Zluscher et Cie, 200 fr. ; Zluscher, 100 fr. ; Stettler, 20 fr. ; Ph. Nicollerat (deuxième versement), 100 fr. ; C. Brunner, 20 fr. ; V. Jullier, 50 fr. ; G. Bagutti, 10 fr. ; H. Schacher, 5 fr. ; J. Buchter (deuxième versement), 20 fr. ; C. Burki, 30 fr. ; Ed. Favre, 10 fr. ; M. Muller, 25 fr. ; J. Stocker, 50 fr. ; R. Stocker, 50 fr. ; O. Wild, 50 fr. ; Conza, 20 fr. ; I. Herter, 25 fr. ; V. B., 10 fr. ; H. Brack (deuxième versement), 150 fr. ; H. Sigg, directeur de la Brasserie le Phénix, 400 fr. ; Mme veuve C. Bagutti, 10 fr. ; MM. H. Gex, 10 fr. ; Ch. Muller, 25 fr. ; Ant. Bagutti, 10 fr. ; L. Echenard, La Réserve, 25 fr.

Total .... 5.965 fr.

DIXIÈME LISTE

Nous publions ci-dessous la dixième liste des souscriptions recueillies par les journaux de la Presse quotidienne de Marseille :

J. L., 1 fr. — Israël fils aîné, 100 fr. — Zize, M. L. P., 20 fr. — P. Q. R. S. (3e versement), 40 fr. — Le personnel de la Compagnie de Navigation Mixte, 1.385 fr. 55. — Marius Gioani, chevillard (3e versement), 100 fr. — Faure, 5 fr. — Georges, Juliette et Raoul, 1 fr. 50. — Un malade du Sanatorium la Rouguière, 25 fr. — Un groupe d'ouvriers meuniers M. S. L., 4 fr. 75. — Le personnel des bureaux de M. Geoffroy, inspecteur de la voie P.-L.-M., Marseille-Nord (1er versement), 115 fr. — Félix Capon, 20 fr. — Coulon frères, 50 fr. — Docteur Perrier, 10 fr. — L. A., 20 fr. — H. Mermet, 10 fr. — L. M., 20 fr. — Un groupe d'agents et sous-agents des P. T. T. des bureaux du tri de Marseille, gare Saint-Charles (1er versement), 86 fr. — Isaac Alcahé, rue Molière, 1 A, 100 fr. — La Parisienne, 100 fr. — Joseph Viton, 20 fr. — Deux-Frères, 20 fr. — Souscription faite parmi l'équipage du paquebot *Chili*, Compagnie des Messageries Maritimes : Coutri, 2 fr. ; Rassi, 2 fr. ; Alonso Simon, 2 fr. ; Pont J.-B., 3 fr. ; Couragoux F., 3 fr. ; A. Bicheux, 0.50 ; Pèlerin Michel, 2 fr. ; Teste Jules, 1 fr. 50 ; Penillon, 2 fr. ; Bonfostini Toussaint, 3 fr. ; Guino B., 2 fr. ; François, 1 fr. ; Hoareau, 1 fr. ; Broullo, 0.50 ; Marchetti Jean, 2 fr. ; Barastier Edouard, 2 fr. ; Rocher Joseph, 2 fr. ; Messicot Henri, 5 fr. ; Guiliani, 2 fr. ; Marty, 2 fr. 50 ; Rochesini, 2 fr. ; Di Luna, 1 fr. 25 ; Bastiani, 2 fr. ; Hincider, 2 fr. ; Besson J.-B., 2 fr. ; Agroulet, 1 fr. 50 ; Vitali, 1 fr. ; Contat, 2 fr. ; Armaud, 1 fr. ; Cambusi, 1 fr. ; Damiani, 2 fr. ; Tavera, 0.50 ; Victor, 0.50 ; Le Castraing, 2 fr. ; Guerini, 1 fr. ; Poutarin, 1er chauffeur, 5 fr. ; Eugène Mesny, 2 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Bardy Théodore, 2 fr. ; J. Valdi, 1 fr. ; Ventre J., 1 fr. ; Simi A., 1 fr. ; Caurange, 2 fr. ; J. Dordy, 2 fr.

Alfred Rostand et fils, 300 fr. — Eugène Vaurès, restaurateur du Petit-Rôti, 20 fr. — Syndicat des médecins stomatologistes de Marseille, 50 fr. — Docteur L. G., 100 fr. — Un territorial du 10e d'artillerie, 5 fr. — Un territorial du 117e d'infanterie, 5 fr. — Raymonde et Dola, 2 fr. — Trois amateurs d'oreilles allemandes, R., S., T., 0.75. — Francis Barrielle : pour le retour de son père, 1 fr. — Marie-Louise et Raoul, 2 fr. — Régent-Cinéma, 230 fr. — A. M., 20 fr. — Une famille franco-anglaise, 10 fr. — R. V., 5 fr. — Un militaire de l'état-major, 2 fr. — Gabriel Gassin, 20 fr. — André Faye (raffinerie Saint-Louis), pour mon fils empêché, 0.50. — Les ouvriers maçons de l'entreprise Eugène Gamerre (2e versement), 26 fr. — Emile et Eugène Valle : Que Dieu protège la France, pour les blessés, 5 fr. — Robert Gide, 5 fr. — Un groupe de pharmaciens-majors mobilisés à Marseille, 250 fr. — A. M., 5 fr. — Paul et Clémence, 10 fr. — M. Charles Théryc, 200 fr. — Quatre pas riches, 2 fr. — Docteur Lanza, 50 fr. — Henri Bertrand, 100 fr. — D. Marcellin, 5 fr. — Pour le retour d'Ernest : Jean Minet, 2 fr. — Que Notre-Dame de la Garde protège Marius et Gabriel, 0.25. — Une veuve, pour le retour de ses deux fils, 0.25. — Personnel du restaurant du vapeur *Algérie*, des Transports Maritimes : Font Auguste, restaurateur, 20 fr.; Allessandrini, cambusier, 10 fr.; Sière, chef cuisinier, 10 fr. ; Robert, boucher, 5 fr. ; Pons Clément, cuisinier, 1 fr. ; Bernardi, boulanger, 10 fr. ; Bauduits, garçon, 3 fr. ; Lassalle, maître d'hôtel, 5 fr. ; Dournon, 2e maître d'hôtel, 5 fr. ; Natalini, garçon, 1 fr. ; Mme Isard, femme de chambre, 5 fr. ; Sière Emile, garçon, 4 fr. ; Romans, boulanger, 5 fr. ; Ritzenhaler, garçon, 3 fr. ; Mounouy Saïd, aide-cuisinier, 2 fr. ; Gayte Julien, garçon, 2 fr. ; Bartoli Joseph, garçon, 1 fr. ; Emiliani, garçon, 1 fr. ; Olivier, aide-cuisinier, 2 fr. ; Ottomani, cambusier, 5 fr.

A. P., 1 fr.— Lucien Cornet et sa femme, 10 fr.— Ses cinq enfants, 5 fr.— H. B., 1 fr. — R. C. Reynell, 10 fr.— Que Dieu sauve la France, 5 fr.— Que Dieu guérisse Madame, 2 fr.— Collecte faite par les ouvriers de l'usine Massilia (de Rocca, Tassy de Roux), 4e versement, 32 fr.— Vertuis François, ouvrier à l'usine Massilia (de Rocca, Tassy de Roux), 5 fr.— P. E., correspondant du *Petit Marseillais* (2e versement), 5 fr. 25.— Garcin, dépositaire du *Petit Marseillais* à la Silve, 2 fr.— M. et Mme Jonas Foenquinos, 100 fr.— MM. Foenquinos frères, 50 fr. — Georgette B., pour le retour de ses oncles, 2 fr.— Auguste Agaccio, chef mécanicien, 50 fr.— A. Natural Lecoultre et Cie, Société anonyme, 100 fr.— Gaiehe, Germaine, Alphonse, 5 fr.— Mme veuve Durand, 5 fr.— Mme Pastor, 50 c.— Louis Couyet, 2 fr. — Pour le retour de mon beau-frère, 1 fr.— Léonce Muller, architecte en chef de la ville en retraite, diplômé par le gouvernement, 25 fr.— Employés des Messageries Maritimes, môle Nord, 43 fr.— Maurice et Anna, 2 fr.— A. C., 2 fr.— Espérandieu, agent voyer cantonal à Rousset, 5 fr.— C. J., pour les réfugiés belges, 10 fr.— Tarrazi, 50 fr. — Emile Jouval, Que Notre-Dame de la Garde fasse retourner son papa de la guerre, 2,50. — Anna, Que N.-D. du Laus fasse retourner mon mari, 2 fr. 50.— Capitaine Pavy, 50 fr. — Marcelle Dédé, Pour le retour de Tonton, 4 fr.— Saint Antoine de Padoue protège mon fils, 1 fr.— Pour le retour de mon oncle, 1 fr.— Tante Louise, 10 fr.— Anonyme, 300 f. W. P., 10 fr.— André Bosc, 200 fr.— Les membres du Conseil d'administration de la Société coopérative de consommation la Butineuse, 50 fr.— Paul Lévy, draperie, 9, rue des Récollettes, 25 fr.— M. Froidefond, 50 fr. — Personnel de la salle de repassage de la Teinturerie Fraissinet : Adrienne, 1 fr.; B., 50 c.; Clorinde, 50 c.; J. O., 25 c.; Julie, 25 c.; Nini, 25 c.; Mme Blanqui, 50 c.; Clairette, 25 c.; Angèle, 25 c.; une Italienne, 50 c.; Rose, 50 c.; Jeanne, 25 c.; Joséphine, 25 c.; Angèle, 25 c.; M. Louise, 25 c.; Hélène, 25 c.; Noëlie, 25 c.; Madeleine, 25 c.; Madeleine, 25 c.; J. Alémanus, 25 c.; Reine, 50 c.; Louise, 25 c.; Claire, 50 c.; Fifi, 25 c.; Antoinette, 25 c.; Maria, 25 c.; Adélia, 25 c.; Jane, 25 c.; Rose, 25 c.; Louise, 25 c.; Ada, 25 c.; Marie-Rose, 25 c.; Rosette, 25 c.; Blanche, 50 c.; Fifi, 25 c.; Claire, 25 c.; Marie-Louise, 10 c.; Philippine, 25 c.; Rose, 25 c.; Anna, 25 c.; Henriette, 50 c.; Rose, 25 c.; Jeanne, 25 c.; Alice, 50 c.; Thérèse, 25 c.; Marie, 25 c.; Claire, 50 c.; Eugénie M., 25 c.; J. N., 25 c.; Marie-Louise, 25 c.; Augusta, 25 c.; Eugénie, 25 c.; Antoinette, 25 c.; Julie, 25 c.; Adrienne, 50 c.; Valentine, 25 c.; Laurence, 25 c.; anonyme, 50 c.; anonyme, 50 c.; Marguerite, 50 c.; Fanny, 50 c.; Sabine, 50 c.; Alice, 25 c.; Marcelle, 25 c.; Rose, 25 c.; Madeleine, 25 c.; Honorine, 25 c.; Marie-Jeanne, 25 c.; Félicienne, 25 c.; Caroline, 25 c.; Marthe, 25 c.; Augustine, 25 c.; Marthe, 20 c.; Augusta, 25 c.; Lucie, 25 c.; Rose, 50 c.; Delphine, 25 c.; anonyme, 25 c.

Jeanne, 25 c. ; Garcin, 25 c. ; Mme Sénès, 50 c. ; Joséphine, 25 c. ; Margot, 25 c. ; Fifi, 25 c. ; Un groupe de cols pour que Dieu les protège, 5 fr. ; Anonyme, 50 c. ; Gabrielle, 25 c. ; Louise, 25 c. ; la Concierge, pour le bonheur de sa famille, 2 fr. ; Thérèse, 25 c. ; Ninette, 50 c. ; Mathilde, 50 c. ; Suzanne, 25 c. ; Maria, 25 c. ; Rose, 25 c. ; Jean, 25 c. ; Maria, 25 c. ; Clémence, 25 c. ; Louise, 25 c. ; Marie, 25 c. ; Blanche, 50 c. ; Anonyme, 15 c. ; Edmée, 25 c. ; Jeanne, 15 c. ; Anonyme, 25 c. ; Lucie, 15 c. ; Catherine 15 c. ; Anna, 15 c. ; Mathilde, 15 c. ; Marie-Louise, 15 c. ; Marthe, 15 c. ; Anonyme, 50 c. ; Alfred, 50 c. ; Anonyme, 25 c. ; Marie, 30 c. ; Anonyme, 50 c. ; Anonyme, 25 c. ; Anonyme, 25 c. ; Anonyme, 20 c. ; S. H., 25 c. ; S. H., 25 c. ; Anonyme, 25 c. ; Anonyme, 25 c. ; J. D., 25 c. ; G. P., 25 c. ; A. P., 25 c. ; M. B., 25 c. ; Alita, 25 c. ; Jean, 50 c. ; Louise, 25 c. ; Joseph, 1 fr. ; Georges, 25 c. ; Anonyme, 1 fr. ; Anonyme, 50 c. ; une Marseillaise, 50 c. ; une Marseillaise, 25 c. ; Un sous-officier du Sud-Oranais pour que ses fils reviennent, 1 fr. ; Mme Jourdan, 25 c. ; Mme Roux, 25 c. ; Anonyme, 15 c. Total, 50 fr. 15 c.

Mme Albert, 30 fr. — Union des agents et sous-agents des P. T. T., ambulants de la Méditerranée et bureau de Marseille-Gare Saint-Charles (premier versement), 2.393 fr. 55. — Mme Hortense Guien, 2 fr. — Un Volontaire de 1870, 1 fr. — Mme veuve Giacotello, propriétaire du Thérèse's-Bar, 100 fr. — Bureau de poste Marseille-Saint-Charles, personnel gardien de bureau et facteur Canioni (mobilisé), 23 fr. 50. — Mme Laurent Maurel, 50 c. — Antoine Pellicé, 50 c. — Louis Gros, 25 c. — X., 50 c.

Brigade des douanes de L'Estaque : P. Boudil, brigadier, 1 fr. ; M. Féraud, sous-brigadier, 1 fr. ; J. Soulès, 1 fr. ; P. Ponstans, 1 fr. ; Eygesier, 1 fr. ; P. Fauré, 1 fr. ; H. Tuchagues, 1 fr. ; G. Marty, 1 fr. ; J. Barden, 1 fr. ; P. Gavini, 1 fr. Total : 10 fr. — Les agents des ateliers et voitures du petit entretien de Marseille P.-L.-M., 50 fr.

ERRATUM. — C'est par erreur que, dans la neuvième liste, nous avons porté Louis Mallet 15 fr., c'est Léon Mallet, agent-voyer, qu'il faut lire.

Dans cette même liste figure M. Roger Perrier pour un versement de 25 cent., c'est la somme de 5 fr. que M. Perrier a versée.

Total de la 10me liste.	**13.681 85**
Listes précédentes..	**310.642 65**
Total à ce jour....	**324.324 50**

La souscription demeure ouverte dans les bureaux du *Sémaphore*, du *Petit Marseillais*, du *Petit Provençal*, du *Radical* et du *Soleil du Midi*. Les souscripteurs pourront s'y présenter de 9 heures à midi et de 3 heures à 6 heures du soir.

Croquis parisiens

LES QUATRE ŒILLETS

Passent des soldats, l'arme sur l'épaule, alertes, vifs, gais, comme ils défilent tous depuis le commencement de la guerre, et les gens, pressés sur les trottoirs, les applaudissent et les acclament.

Survient une grosse dame, une très grosse dame, son filet à la main, la camisole flottante, en jupon du matin...

Elle aperçoit les soldats et, brusquement, elle se précipite dans une boutique, pour en ressortir aussitôt avec quatre œillets...

Mais la colonne s'éloigne déjà, et voici la grosse dame qui s'élance, qui court, ses œillets à la main, tandis que son opulente poitrine, étonnée, sursaute et tremble violemment.

Enfin, l'excellente femme rejoint un fantassin, le dernier de la troupe, et, tout en soufflant, elle lui donne son humble bouquet.

— Prenez ça ! prenez ça ! dit-elle, avec un bon sourire attendri. J'ai mon fils, qui se bat là-bas, à la frontière...

Elle ne peut pas en dire plus, mais, tandis que le soldat met les fleurs à son fusil, le sourire disparaît des lèvres de la mère, de qui les yeux se voilent de larmes...

Et ceux qui, l'instant d'auparavant, s'amusaient de la course folle de la grosse dame derrière les militaires, sentent leur cœur se remplir d'une grande émotion.

UNE PREFERENCE

Mot authentique d'une jeune Parisienne. On voulait l'envoyer à la campagne, chez des amis, et elle s'obstinait à ne pas quitter ses parents.

Pensant avoir raison de sa résistance, son père lui fait un tableau épouvantable d'une ville assiégée, et insiste de nouveau pour qu'elle s'éloigne.

— Non ! dit-elle. Si les Allemands font le siège de Paris, j'aime mieux voir ça de près tout de suite que plus tard au cinéma !

C'est peut-être de la curiosité...

Mais c'est aussi de la bravoure...

LE « TAUBE » INCONSTANT

Les distractions se font rares pour les Parisiens. On conçoit donc qu'ils tiennent à celles que la guerre peut leur procurer. C'est pourquoi, tous les soirs, des rassemblements se forment dans la rue, à l'heure du *Taube* allemand.

Des milliers de gens se tiennent là, le nez en l'air, inspectant les cieux avec autant d'attention qu'en apportaient les habitants du pays découvert par Gulliver à guetter l'apparition de l'île volante.

Mais le *Taube* s'obstine à ne plus revenir. Il croyait épouvanter tout le monde. Voyant qu'on lui rit au nez — ou aux ailes — il prend de l'humeur, boude et demeure dans son coin.

C'est dommage. Il va nous manquer. Nous avions pris l'habitude de sa visite, et nous apportions même une certaine courtoisie à l'accueillir.

L'autre soir, un gamin de Paris, un frère de l'immortel Gavroche, lui cria, en retirant poliment sa casquette :

— Eh ! m'sieur, s'il vous plaît, ne m'oubliez pas !

Le *Taube* passa, maussade, et le gamin s'en fut, dépité, en disant :

— En v'là un moche ! Moi qu'avais promis un morceau de bombe à ma p'tite sœur !

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours

Comités du 2e canton. — Les représentants des Comités du 2e canton sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi soir, à 9 heures précises, rue Suffren, 7. Ordre du jour : Discussion du règlement et constitution de l'*Union des Comités du 2e canton* ; questions diverses.

5e canton. — Comité de secours des quartiers Bon-Secours et Saint-Gabriel : Mme Vinay, institutrice, secrétaire du Comité, se tient à la disposition des personnes ne sachant pas écrire et ayant un mari, fils ou frère mobilisé, tous les jeudis de 8 h. à 11 heures, traverse Notre-Dame-de-Bon-Secours, 24, campagne Pourchier.

Le Petit Bosquet. — Le Comité de vigilance et de secours du Petit Bosquet adresse ses plus vifs remerciements aux généreux donateurs qui se sont inscrits sur les listes de souscription du Comité. Une première liste paraîtra sous peu. Le Comité rappelle qu'une permanence est établie tous les jours au siège du Comité, bar-tabacs du Petit Bosquet.

Mercredi 9 septembre, réunion du Comité et toutes commissions réunies à 6 h. 30 du soir.

Comité du secours de Sainte-Marthe. — Dimanche 13 du courant, à 4 heures du soir, à l'école de garçons, réunion des membres du Comité.

Sainte-Marguerite-Le Cabot. — Le Comité de secours et de vigilance de Sainte-Marguerite, Le Cabot, Vaufrèges et Saint-Tronc remercie les généreux donateurs qui ont bien voulu contribuer largement à leur œuvre de patriotique solidarité et est heureux de faire connaître qu'il a été fait une première distribution de secours d'urgence s'élevant pour cette semaine à cent francs environ. Le Comité fait un nouvel appel à la générosité des personnes de bonne volonté pour les inviter à nouveau à continuer leur libéralité si nécessaire en raison de la gravité des circonstances présentes.

Toutes les demandes de secours doivent être mises dans la boîte du Comité école communale de filles). Les demandes doivent porter les noms et prénoms et adresse exacte.

Tous les dons en espèces, en nature ou autres sont reçus tous les jours à partir de 7 heures du soir au Cercle Républicain, dans la journée chez Mme Gavarry, directrice de l'école communale de filles. Il n'est distribué que des secours en nature.

Comité de Saint-Louis. — 3e liste de souscription : Mmes Bonnefoy L., 5 fr.: Cauvin, institutrice publique, 5 fr.: Desamblanc, institutrice publique, 2e versement, 5 fr.; MM. Sauvan, instituteur, président du Comité, 5 fr.; Gouirand, instituteur, 5 fr.; Mmes Pauleau, 5 fr.; Blain, 5 fr.; Anonyme, 15 fr.; MM. Gros, 10 fr.; Guillot, 10 fr.; Dessalle, 5 fr.; Margaillan, 1 fr.; Comité de la Presse quotidienne de Marseille, 80 fr.; Pour que mon mari revienne vite, 0 fr. 20. Total : 156 fr. 20.

Le Comité adresse ses plus vifs remerciements aux généreux souscripteurs et à ceux, très nombreux, qui ont offert des dons en nature. Il fait encore un pressant appel à toutes les générosités.

Il rend hommage au dévouement de la cuisinière Mme Bœuf, des nombreuses demoiselles et dames qui, avec le plus gracieux désintéressent procèdent à la distribution des secours, des messieurs, particulièrement des facteurs du bureau de poste de Saint-Louis, qui veillent au bon ordre et à la bonne harmonie dans les distributions.

Il remercie les femmes assistées qui, chaque jour, à tour de rôle, prêtent leur concours à la cuisinière.

Samedi 12 septembre 1914, à 6 h. 30, assemblée générale dans la grande salle des fêtes du bureau de tabac Piazza-Chabus. — Le secrétaire général : Gouirand.

Comité du boulevard Vauban. — Ce soir, à 7 h. 30, réunion du Comité et de toutes les commissions, bar Moderne, boulevard Vauban. Urgent. — Le secrétaire : I. Martin.

Comité des Volontaires Italiens. — Listes précédentes, 946 fr. 75; *Petit Provençal*, 50 fr.; MM. Vidal et Cie, 200 fr.; Pellas frères, 100 fr.; J. Dellera, 50; Tamagno et Cru, 50 fr. ; F. Novel, tailleur, 10 fr.; Naïm, 10 fr.; Cittanova, 5 fr.; Personnel de la maison Quinson, 10 fr.; M. Marcellin, employé de P. T. T., 3 fr.; M. Biginelli, 5 fr.; Mme Drovers de Roux, 10 fr.; MM. L. Fouquet, 5 fr.; J. Borella, 5 fr.; Viretto, maître charretier, 0 fr. 50; Casini V., coiffeur, 0.50; Un Italien, 10 fr.; Toscano, 25 fr.; L. Bianchini, 10 fr.; A. André, 5 fr.; A. Morelli, 5 fr.; A. Nassi, 5 fr.; J. Fayard, 1 fr.; Total : 1.521 fr. 75.

Dons en nature : Gilibert, 2 paires chaussures; Pellas frères, 100 kilos de riz; Ricard, Pont-de-Vivaux, ballots de paille; Estienne, Capelette, 20 kilos pâtes alimentaires; Rocca, Tassy et de Roux, boîtes Végétaline; Et. Tomatis, paille et matériel divers; Fidèle, fumiste, matériel divers; Laurent Joseph, ballot paille.

Les souscriptions sont reçues : Le *Radical*, 119, boulevard National; James Rosa, 16, rue Cannebière; Malacrida, 12, rue Saint-Ferréol; Monti, 48, rue République; Toscano, rue de l'Etrieu, 9; Compagnie Yost, 40, rue Paradis.

4e Canton. — Les familles françaises de mobilisés ou non mobilisés des quartiers Montolieu, Vincent-Leblanc, Arenc, Lazaret, qui ont fait une demande de secours au Comité de la Presse quotidienne et qui n'ont pas encore touché, sont invitées à se présenter aujourd'hui, 9 du courant, à l'Ecole maternelle, rue de l'Eclipse, munies de leur livret de famille et reçu de loyer, de 2 h. à 3 h. 30. — Le trésorier : Guibaud.

Sociétés diverses

Union Fraternelle Marseillaise. — Réunion jeudi 10 septembre, bar Brun, 50, rue Vacon, à 8 heures du soir. La Commission chargée de l'élaboration du projet définitif en donnera lecture et le présentera à l'approbation de l'assemblée. Les membres fondateurs, conseils d'administration des autres comités de Marseille sont priés d'y assister.

Notre organisme n'enlevant l'autonomie d'aucuns, elle deviendrait un aide précieux, permettant d'utiliser les bonnes volontés qui n'ont pas eu l'occasion de s'affirmer.

La Famille. — Le Conseil se réunira ce soir à 7 heures pour l'examen de demandes urgentes de secours et l'excursion familiale de dimanche prochain.

Société de secours mutuels Sainte-Marguerite. — Le conseil d'administration réuni extraordinairement a décidé que les familles des sociétaires mobilisés seront exonérées de toutes cotisations pendant la durée de la guerre et continueront à jouir des secours pharmaceutiques et médicaux, bien entendu dans la mesure du possible, vu les difficultés de l'heure présente, la plupart des médecins étant mobilisés. En conséquence, les familles des mobilisés sont priées de nous faire connaître leur situation et leur adresse.

Quant aux sociétaires non mobilisés, la perception des cotisations a toujours lieu les premiers dimanche de chaque mois, de 2 heures à 3 heures au siège de la société, et le conseil les prie instamment de se tenir le plus possible en règle avec la caisse, la société ayant plus que jamais besoin de disposer de tous ses moyens. Ceux qui ne pourraient se mettre à jour voudront bien soumettre leur cas au conseil qui statuera.

Société de secours mutuels La Persévérante n. 85. — Dans sa séance du dimanche 6 courant, l'assemblée, considérant : que les sociétaires non mobilisés sont durement atteints par le chômage involontaire que nous subissons ; décide de supprimer à partir de ce jour et pendant toute la durée de la guerre, la perception des quotités, tout en accordant aux sociétaires, ainsi qu'à leurs familles les secours médicaux et pharmaceutiques, et se sépare en envoyant aux sociétaires mobilisés son salut fraternel et de bonne camaraderie. — Le président : Paul Fuerf.

Amicale des Cantonniers des V. F. — Ce soir mercredi, à 5 heures, assemblée générale extraordinaire. Ordre du jour : Importante communication de M. le Maire. Les femmes des camarades mobilisés sont spécialement convoquées, ainsi que le camarade Rémy Roux, ami-conseil de l'Amicale.

Bourse du Travail

Bijoutiers et parties similaires. — Les ouvriers et ouvrières bijoutiers, sertisseurs, graveurs, polisseurs et parties similaires (syndiqués ou non syndiqués), sont priés de se faire inscrire au bureau de notre Syndicat, Bourse du Travail, salle 12. Une permanence est ouverte de 6 heures à 7 heures du soir.

Tactique de Fourbes !

Un rédacteur du *Journal*, qui combat dans l'armée du Nord, donne quelques détails intéressants sur les méprisables ruses de guerre employées par les Allemands :

Le contact, avant le combat, s'établit par petits groupes, vingt Allemands accrochant quinze Français. Et le feu peu à peu s'étend, la cavalerie s'écarte, ouvre le chemin aux fantassins, les batteries, grimpées sur les côtés, pointent et tirent. C'est ainsi que commence une affaire. Deux petits combats voisins se rejoignent, les masses se resserrent, les adversaires se rencontrent et la bataille s'engage avec tous ses mouvements compliqués, étudiés, voulus.

Nos chefs, autant que j'ai pu voir, ne se laissent guère surprendre. Ils restent constamment maîtres de leur manœuvre, juges de l'instant d'agir et du but à viser. Les Allemands, pourtant, font tout pour essayer des attaques brusques et des assauts à l'improviste sur des points mal soutenus de nos lignes défensives.

Ils s'appliquent à imaginer, pour compléter leur éclairage, des stratagèmes cousus de fil blanc.

Au dernier poste français, par exemple, un des leurs s'avance sans armes : « Faites-moi prisonnier, crie-t-il, j'ai faim, je ne veux pas me battre, mes chefs sont des brutes. D'ailleurs, je suis Alsacien-Lorrain. »

Et il raconte quels mauvais traitements découragent les troupes allemandes, combien cette guerre les rebute et que, déjà, elles sont exténuées.

Pendant qu'il parle, un second fuyard se présente. « J'ai fait comme mon camarade, explique-t-il. Nous sommes d'ailleurs plusieurs dans le même sentiment à notre compagnie. Nous nous sommes échappés des lignes allemandes. Nous voulons être faits prisonniers. Mes camarades sont là, dans ces bois, ils n'osent pas se montrer par peur d'être reçus à coups de fusil. Voulez-vous que je les appelle ? »

Et, sans attendre la réponse, il leur fait signe de la main. Mais ces signes sont convenus. Ils correspondent à une télégraphie optique spéciale et se propagent de proche en proche jusqu'aux avant-postes allemands. Ils veulent dire : « On peut avancer. Pas de forces groupées par ici. » Ou, au contraire : « Prenez garde, cavalerie à gauche, quelques lignes de Français masquées dans les tranchées à droite, les hommes sont prêts à l'attaque, etc., etc. »

C'est un de leurs procédés d'éclairage. Il porte bien la marque de leur génie. C'est une tactique de fourbes.

AVIS AU PUBLIC

Achat de Chaussures militaires

La Commission chargée de l'achat de chaussures confectionnées librement, mais conformes ou se rapprochant du type militaire, prévient les industriels qu'une des conditions essentielles pour l'admission de la chaussure consiste en la *couture en première*, qui doit être faite, soit à la main, soit à la machine, mais à l'exclusion du clouage.

Chaque industriel voudra bien se mettre en rapport avec le sous-intendant militaire, président de la Commission, rue Charras, 26, à Marseille, en lui faisant connaître sa résidence ainsi que le nombre de chaussures qu'il désire livrer en une ou plusieurs fois, afin que la Commission puisse lui assigner un jour et une heure pour procéder à l'examen de ces fournitures.

Quand au prix à payer, il fera l'objet d'un tarif local qui sera arrêté à la réception des ordres ministériels.

Les Pupilles du Département

Le Conseil de famille des enfants assistés s'est réuni hier à la Crèche départementale, sous la présidence de M. Pierre Roux.

Treize comptes de tutelle, avec une moyenne de 470 francs, présentés par M. Rouveyre, sont approuvés. Il en est de même pour neuf comptes de tutelle provenant de pupilles mineurs décédés. L'avoir total s'élève à 3.506 francs. Cette somme doit être versée dans la caisse du département. Elle est affectée, d'après la loi, aux dots des pupilles qui se marient.

Le Conseil de famille autorise dix-neuf retraits d'enfants, ajourne quatre demandes, en refuse une, en approuve une autre sous réserves. M. l'inspecteur départemental annonce au Conseil que le jeune pupille Bernard, envoyé à Serres (Hautes-Alpes), pour remplacer l'agent mobilisé, a été incorporé, sur sa demande, comme infirmier, dans la section de la Croix-Rouge qui soigne 107 blessés. Il remplit avec dévouement ses fonctions. Le Conseil lui vote des félicitations.

Un autre pupille, blessé le 19 août, se trouve à l'hôpital de Belley. M. Rouveyre ajoute que le nombre de pupilles ayant souscrit un engagement volontaire atteint le chiffre de dix-neuf. D'autres engagements vont être contractés. Le Conseil de famille est heureux de constater ce mouvement patriotique. Beaucoup de jeunes filles, pupilles, voulaient être admises dans la Croix Rouge qui n'a pu, à regret, utiliser leur dévouement.

La mobilisation a fait augmenter le nombre des enfants laissés en dépôt à l'hospice de Sainte-Marguerite. Il y en a cent cinquante en plus. Les services de la crèche pour le départ des nourrissons avec leurs nourrices ont repris à peu près leur cours normal. Le départ des territoriaux, logés à la crèche, a permis aux nourrices sédentaires de reprendre, à certaines heures, leur promenade dans la cour ombragée par de beaux platanes.

La situation sanitaire s'est ainsi améliorée. Tout le personnel rivalise de zèle. M. Ménard, économe, a pu reprendre ses fonctions, tout en restant à la disposition du ministre de la Guerre. Mlle Bourcier exerce toujours sa haute autant que bienveillante surveillance.

Avant de se séparer le Conseil de famille s'est occupé de diverses affaires de succession présentées par Me Bard, notaire du département. Une nouvelle réunion aura lieu vers la fin du mois. Des locaux ont été aménagés au troisième étage afin de pouvoir garder une trentaine d'enfants en plus. En somme, bonne situation. Quoique mobilisé, le docteur Cassoute visite régulièrement les nombreux nourrissons de la Crèche départementale.

Chronique d'Aix

Vaccination gratuite. — Pour satisfaire aux prescriptions de la loi sur l'hygiène du 15 février 1902 et du décret du 27 juillet 1903, relatif à la vaccination, le maire d'Aix a l'honneur de faire connaître à ses administrés que des séances de vaccination gratuite auront lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, dans la salle du 1er étage de la Mairie (bureau d'hygiène), à partir de 10 heures du matin.

Les pêches du voisin. — Un jeune homme de Saint-Henri avait voulu profiter de son dimanche pour se procurer du dessert à bon compte. Malheureusement pour lui, il fut surpris alors qu'il dévalisait un pêcher par le garde champêtre des Pennes-Mirabeau. Il a été mis à la disposition du procureur de la République.

AVIS A NOS DÉPOSITAIRES

La carte de l'Alsace-Lorraine avec les frontières de l'Est, tirée en couleurs, complétant celle déjà publiée par L. Achard, 13, rue Haxo, est en vente dans les librairies et kiosques, au prix de 0 fr. 50. Avec celle de Belgique et du Luxembourg, grâce à l'échelle au 1/600.000e établie avec une exactitude rigoureuse, elle permet de suivre les mouvements de troupes sur tout le front. Prix spéciaux pour les dépositaires du *Petit Provençal*. Adresser les demandes à M. L. Achard, 13, rue Haxo.

MANUFACTURE D'ÉCHELLES en tous genres
COULISSES DE TOUTES HAUTEURS
LA PHOCÉENNE
23-25, RUE DE LA PALUD
TÉLÉPHONE 11-48

S.G.T.
25, QUAI DU CANAL - MARSEILLE
VENTE — LOCATION
TENTES DE TOUS SYSTÈMES
pour MAGASINS, VILLAS, JARDINS, TOURISME & CAMPEMENT

Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables.
PRIX UNIQUE : 42 fr.
A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

DRAPEAUX
DE TOUTES LES PUISSANCES
Vente en GROS et DÉTAIL
AU GRAND St-MICHEL
40, rue des Minimes

NIKÉ blanchit le linge sans le faire bouillir

L'AIR PUR DANS LES PINS !
Vivre au grand air ! Voilà l'idéal
On morcelle une partie DE LA COLLINE GRANDVAL (propriété Pessailhan), située derrière l'Eglise de Mazargues, au milieu des pins, air pur, panorama superbe sur la mer et la ville, terrain sec, à 10 minutes du tramway (terminus à droite). Paiement : 200 fr. à la prise de possession du terrain, le solde 10 francs par mois. S'adresser cours Lieutaud, 118, au 1er étage.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 8 Septembre 1914. — Esposito Pascal, rue de la Salle, 11. — Afflaud César, boulevard Roumieu, 10. — Falco Marie, rue Mazenod, 36. — Freoce Henry, traverse Pupa. — Galifi Simonne, rue Alfred-de-Musset, 62. — Mondou France, avenue Pierre-Bouge, 18. — Astolfi Jeanne, rue Vincent-Leblanc, 25. — Tallone Marie, rue A.-Copello, 3. — Faure Emilia, boulevard de Strasbourg, 56. — Rolando Michel, boulevard Tellenne, 5. — Cadiac Jean, boulevard Girard, 17. — Ripert Roger, avenue d'Arenc, 205. — Caltabiano Joseph, rue Petit-Mazeau, 5. — Tragnis Jean, Saint-Julien. — Siri Jean, rue Sainte-Baume, 20. — Geyer Marie, rue Breteuil, 102. — Vannucci André, quai de Rive-Neuve, 35. — Arrighi Marie, rue du Génie, 38. — Malacamp Pierre, boulevard des Dames, 43. — Lumello Marie, Saint-Henri. — Mezza Nicolas, rue des Gassins, 6. — Clavel Raymonde, rue d'Endoume, 100. — Gatet Henri, rue Gilibert, 27. — Aquatella Marie, à la Bédoule. — Jourdan Marie, traverse Aubert, 1. — Olive Marius, Saint-Marcel. — Condat Marie, l'Estaque-Riaux. — Carrère Juliette, rue des Chapeliers, 38. — Latour Marthe, boulevard Velten, 39. — Blanc Blanche, rue Bernard, 32.

Total : 34 naissances, dont 4 illégitimes.

DECES du 8 Septembre 1914. — Bruzy Marie, 68 ans, rue Coëffier, 5. — Guirand Mathieu, 66 ans, Saint-Antoine. — Favier Pierre, 70 ans, rue Sainte-Cécile, 87. — Di Francescantonio Joseph, 49 ans, quai du Port, 48. — Thomazé Julia, 19 mois, rue de l'Abbé-Féraud, 9. — Coulomb Jérôme, 48 ans, boulevard des Vignes, 2. — Crespin Rosalie, 79 ans, rue Va-à-la-Mer, 15. — Bonifay Marguerite, 9 mois, boulevard de la Paix, 4. — Echarlod Marie, 60 ans, rue Sainte-Philomène, 59. — Jansen Charles, 53 ans, rue Cherchell, 49. — Chouvet Jean, 83 ans, rue des Romains, 4 a. — Isoard Marie, 73 ans, Saint-Loup. — Nicolas Marie, 78 ans, chemin de la Gare Saint-Louis. — Camoin Nicolas, 9 ans et demi, boulevard Balthazar-Blanc, 14. — Roux Marie, 67 ans, traverse Chape, 27.

Total : 15 décès, dont 3 enfants.

Tribune du Travail

On demande des ouvrières pour pantalons soldats. S'adresser Bolangeon, rue Chevalier-Rose, 7, au 4e.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : ouvrier électricien, spécialité téléphoniste, avec références ; apprenti électricien dégrossi téléphoniste ; demi-ouvrier bourrelier pour près de Montpellier (Hérault) ; scieur à la mécanique (circulaire) ; coupeur en chaussures ; cordonnier pour le cloué ; gouvernante anglaise ; apprentie repasseuse. — S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie.

Le rôle d'un quotidien comme LE PETIT PROVENÇAL est d'entrer chaque matin dans cent mille ménages pour y porter les nouvelles de la veille.

N'est-ce pas vraiment commode pour vous ANNONCEURS, en utilisant ses Annonces Economiques "CLASSÉES" d'y pénétrer avec lui, de dire à ses lecteurs quel est votre désir : Acheter, Vendre, Echanger quoi que ce soit :

Et cela de si économique façon :

Nos Annonces Economiques "Classées" paraissent tous les MARDIS et VENDREDIS.
PRIX : 0.50 LA LIGNE

ALGOR
Nouvelles Lampes Electriques
Progrès considérable. — Economie réelle. Solidité parfaite. — Durée garantie 1.000 heures
ESSAYEZ et COMPAREZ
En vente chez les principaux électriciens et chez l'agent L. ISNARD. — 14, rue Saint-Jacques, Marseille

Fondé en 1879
L'ARGUS de la PRESSE
LE PLUS ANCIEN BUREAU D'ARTICLES DE JOURNAUX
37, Rue Bergère, PARIS
lit, dépouille par Jour 14.000 Journaux ou Revues du Monde entier
Publie : L'ARGUS DES REVUES
Collectionne : Les ARCHIVES DE LA PRESSE
Edite : L'ARGUS DE L'OFFICIEL, contenant tous les votes des hommes politiques et leur dossier public
L'ARGUS recherche articles et tous documents passés, présents, futurs.
L'ARGUS se charge de toutes Publicités dans tous Journaux et Revues :
Publicité Financière | Publicité commerciale
Publicité Economique | Publicité littéraire et mondaine
TÉL.: 102-62 — ADR. TÉL. Achambure-Paris

Dans tous les Cafés et Bars
SUCRANIS
Sans Absinthe, sans Thuyons. Agréable à toute heure du jour
Agent général : L. BARTHÉLEMY
53 A, rue des Minimes. — Tél. 53-50

ON demande des femmes sachant sarder et connaissant les machines. Giordanengo, 30, rue du Muguet.

MARIE écris-moi t'assure pardon B. M. (AIX)

RAISINS DE COTEAUX Vin 11°, POUDOU, rég., La Bourdonnière

AVIS AUX LAITIERS Louis Lustre 102, avenue d'Arenc, arrivera vendredi, 10 du courant, avec un convoi de vaches laitières de Franche-Comté.

BOULANGERIE 4 fournées, ouvrier très sérieux demandé p. prendre suite. Rien à payer. Ecrire Pommier, rue Espérandieu, 48.

606 et le néo-606 pour la guérison de la Syphilis sont appliqués à l'Institut Sérothérapique de France, 56, allées de Meilhan, Analyse du Sang, Voies Urinaires. Electrolyse. Cons. de 10 à midi et de 3 à 7 h. Dim. de 10 à mid.

AUX MÈRES DE FAMILLE
Pendant la durée de la guerre la Fécule Gidet pour l'alimentation de l'enfance sera vendue à toutes les mères de famille à raison de 0.60 la boîte de 300 grammes.
Pharmacie Dianoux, Grand Chemin d'Aix, 30

MAISTRE
Place Préfecture, 1
son personnel n'étant pas encore tout mobilisé, se charge comme par le passé de tous travaux d'enseignes, d'écriteaux, etc., etc.
Téléphone 58-07

VARICES Bas élastiques lavables, prix mod. Signoret, bandagiste, rue d'Aubagne, 26 au 1er. Marseille

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia

MÉNAGE actif pour service hôtel est demandé boulevard Dugommier, 27.

JEUNE HOMME, étranger, désire professeur de français. S'adresser Alfonso, rue Mon-Plaisir, 16.

CHAUFFEUR cond. tr. bien, non mobilisable, 22 ans, dem. place, irait ville Provence ou étranger. Ecrire Allemendi, hôtel du Canal du Rhône, Rio-l'Estaque.

ON demande un moteur électrique 190 volts, 50 périodes, 5 chevaux, 1.500 tours. Giordanengo, 30, r. du Muguet.

PHOTO Retoucheur, agrandissements, clichés, opérateur demande emploi à Marseille, ou travaux à façon. Ecrire H. Chazal, 75, rue Carreterie, Avignon.

A VENDRE mobilier complet. 75 rue Sénac

JE DONNE superbe MONTRE remontoir pr 49 gros sous K, Jourdan, q Canal 3 (imp.). Dem. rens. p. expéd.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce
Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909, *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif ordinaire.
La loi stipule (article 3), que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion.
L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

VIEUX JOURNAUX
Pour Pliage et Emballage
A VENDRE
S'adresser Bureau du Journal

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

PERDU chienne de chasse marron clair, pattes blanches. Rapporter contre récompense à Mme Mayan, coiffeuse, gr. chemin d'Aix, 163.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.
Imp. et Stér. du *Petit Provençal*, rue de la Darse, 75.